

Éléments de connaissance sur les territoires du Vendômois



31 mars 2011



Abréviation utilisée : CC pour communauté de communes

Nous allons dresser un panorama du Vendômois à partir d'un ensemble de données ayant trait à différentes facettes de la vie des territoires.

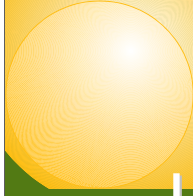
Nous aborderons dans un premier temps les dynamiques démographiques : comment et où les populations évoluent-elles ?

Nous examinerons ensuite les dynamiques économiques avec en particulier un regard sur les situations des pôles d'emploi.

Cela nous conduira à mesurer l'influence de ces derniers sur les territoires avoisinants : les migrations domicile-travail constituent en effet le facteur le plus important permettant de définir les bassins de vie.

Nous compléterons ces informations par un rapide regard sur les pôles de services, avant de finir par quelques éléments sur la coopération intercommunale.

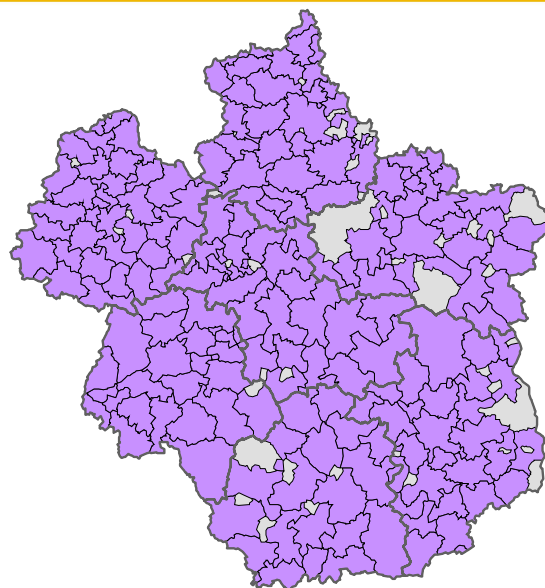
Nous regarderons bien sûr ce qui se passe dans l'arrondissement mais à chaque fois que cela sera possible nous élargirons notre observation aux territoires situés au-delà des limites administratives de l'arrondissement, qu'ils soient situés en région Centre ou dans la Sarthe car les phénomènes à l'œuvre se déploient souvent à des échelles géographiques plus importantes.



Les communautés de communes et d'agglomération

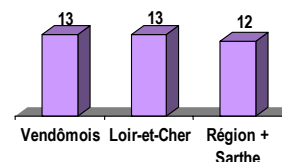


Les communautés de communes et d'agglomération de la région Centre et de la Sarthe

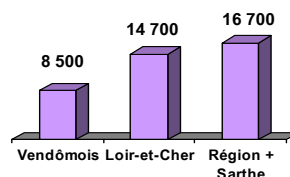


■ Couvert par l'intercommunalité à fiscalité propre
■ Non couvert par l'intercommunalité à fiscalité propre

Nombre moyen de communes par EPCI



Nombre moyen d'habitants par EPCI



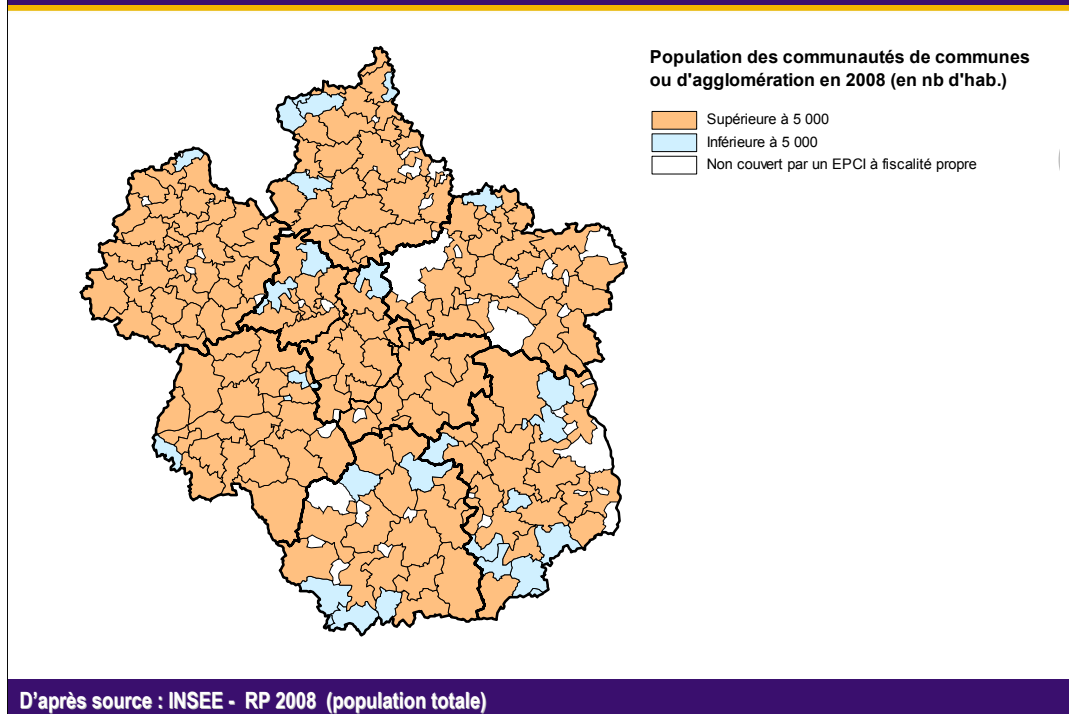
D'après sources : DGCL au 1er janvier 2011 - INSEE RP 2008

Le périmètre de la région Centre et de la Sarthe est aujourd'hui presque intégralement couvert par des communautés de communes ou d'agglomération. Seules subsistent quelques zones blanches dans le Loiret, le Cher et l'Indre.

Globalement, les communautés de communes comptent en moyenne de 12 à 13 communes, ce qui est le cas aussi du Loir-et-Cher et du Vendômois.

En revanche, la population moyenne des EPCI apparaît faible dans le Vendômois (8 500 habitants en moyenne), en comparaison du Loir-et-Cher (14 700) et surtout de l'ensemble Région Centre + Sarthe : 16 700 habitants, soit deux fois plus.

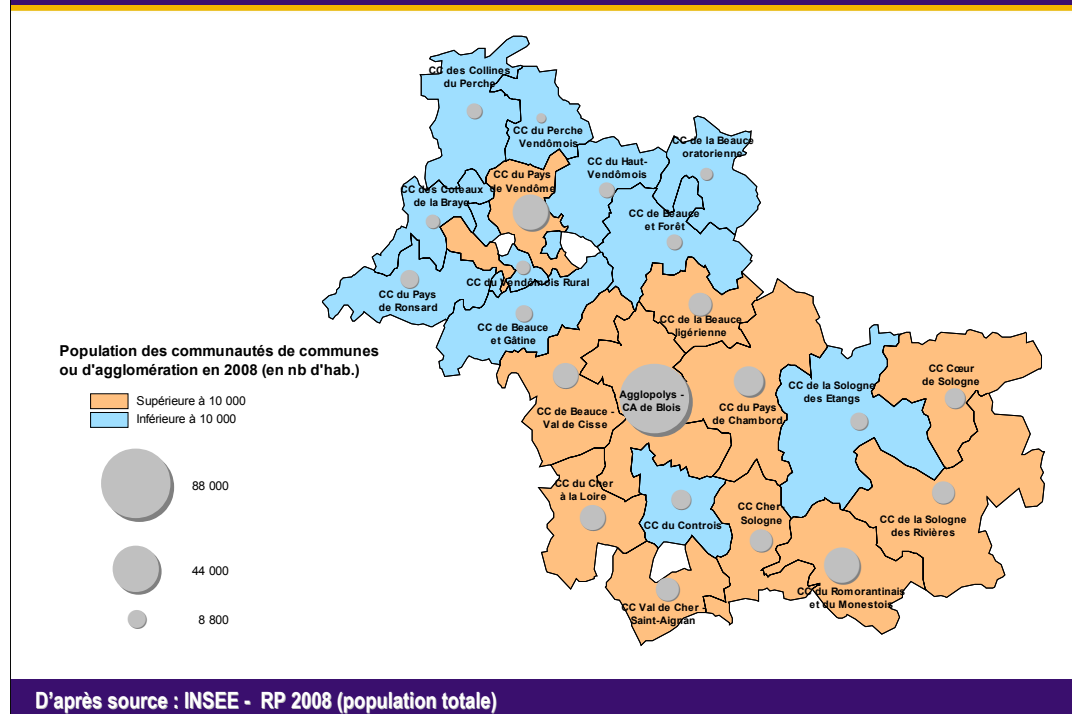
Les communautés de communes et d'agglomération de moins de 5 000 habitants



Les CC de moins de 5 000 habitants, directement touchées par la loi, sont une trentaine en région Centre + Sarthe. 2 sont situées dans le Vendômois : Perche Vendômois (Droué) et Coteaux de la Braye (Savigny-sur-Braye).

Les CC qui présentent une discontinuité territoriale sont peu nombreuses : 9 dans l'ensemble de ces départements (2 en Loir-et-Cher).

Des communautés de communes faiblement peuplées...



Les communautés de communes du Loir-et-Cher sont représentées ici en fonction de leur population. En bleu, celles comptant moins de 10 000 habitants.

Le choix de ce seuil, qui se situe bien en deçà des moyennes départementale et régionale, permet de faire émerger de véritables zones géographiques, « homogènes » du point de vue de la population.

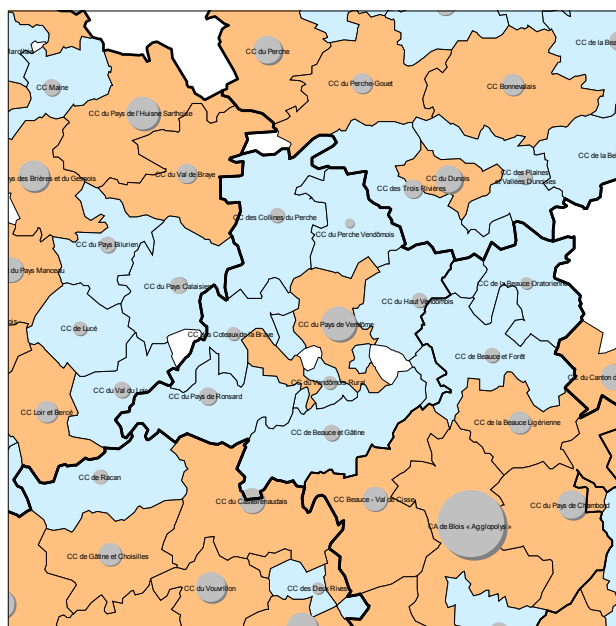
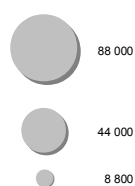
Les CC les moins peuplées sont concentrées dans la moitié nord du département, où seule La CC du pays de Vendôme fait exception. Au sud de la Loire elles ne parviennent pas à atteindre la barre des 10 000 habitants : celles constituées autour de Contres et Neung-sur Beuvron.

Dans le Vendômois, le rapport entre les populations des CC va de 1 à 10, c'est-à-dire que la plus peuplée compte 10 fois plus d'habitants que la plus petite.

... une caractéristique de cette zone géographique

Population des communautés de communes ou d'agglomération en 2008 (en nb d'hab.)

Supérieure à 10 000
 Inférieure à 10 000
 Non couvert par un EPCI à fiscalité propre

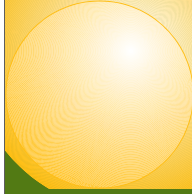


D'après source : INSEE - RP 2008 (population totale)

Un regard porté au-delà des frontières du Loir-et-Cher permet de comprendre que cette concentration de communautés peu peuplées ne se limite pas au Vendômois mais caractérise une zone géographique bien plus vaste, et par conséquent peu densément peuplée.

La plus grande partie des CC limitrophes de l'arrondissement sont dans ce cas. Dans le nord-ouest, la CC du Val de Braye articulée autour de Vibraye dépasse à peine ce seuil de 10 000 habitants.

Seules font véritablement exception la communauté Beauce Val de Cisse (Herbault / Onzain), proche de Blois, et celle de Château-Renault : de 14 000 à 16 000 habitants.

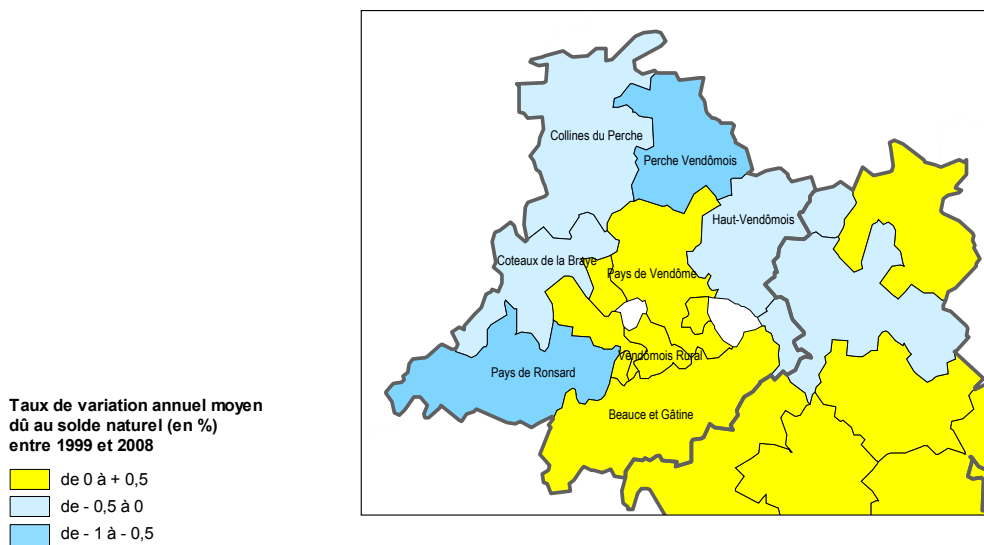


Les dynamiques démographiques



Nous allons voir maintenant quelle est l'évolution démographique de ces territoires. Quelles sont les dynamiques à l'œuvre ?

Les naissances ne suffisent pas à compenser les décès



D'après source : INSEE – RP 1999 et 2008

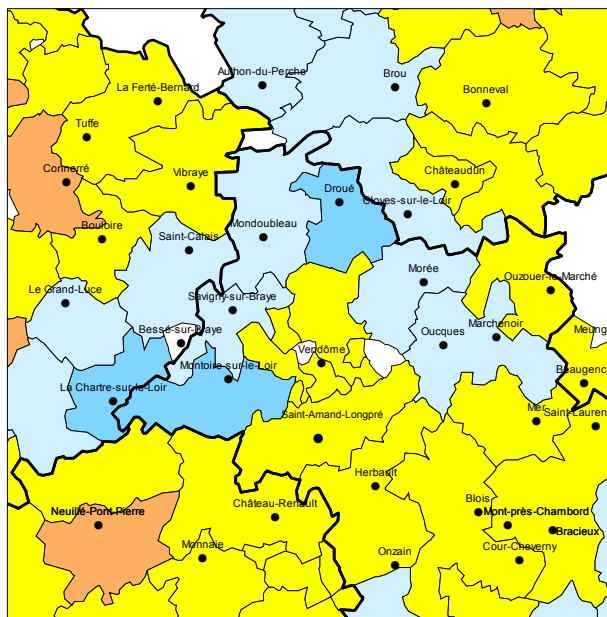
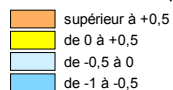
Nous regardons ici la contribution de la croissance naturelle à l'évolution de la population au cours des dix dernières années (période 1999-2008). Pour cela nous comparons les naissances aux décès.

Seule la partie centrale du Loir-et-Cher bénéficie d'une évolution positive (plus de naissances que de décès), et plus particulièrement les secteurs proches de Blois. Cette dynamique touche aussi le territoire de la CC Beauce Gâtine (Saint-Amand-Longpré), ainsi que le secteur de Vendôme.

A l'inverse, dans les autres territoires (en bleu), les naissances ne suffisent pas à compenser les décès. Les soldes sont même fortement négatifs dans les régions de Montoire et de Droué.

... ce qui témoigne d'une population vieillissante

Taux de variation annuel moyen
dû au solde naturel (en %) 1999-2008



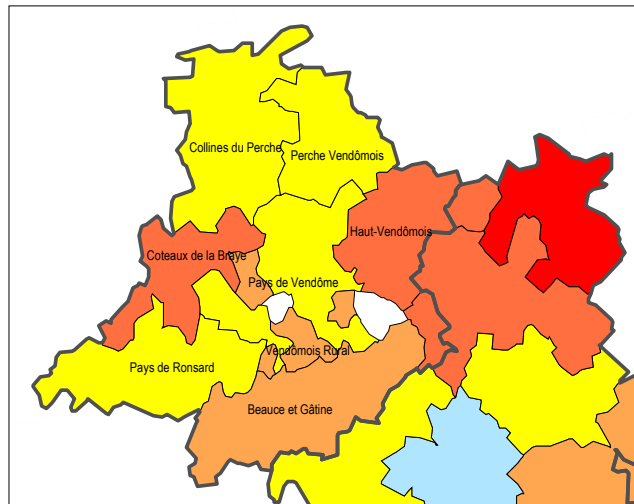
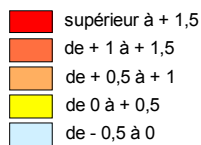
D'après source : INSEE – RP 1999 et 2008

Là encore, on observe qu'il ne s'agit pas d'un phénomène local ; il touche au contraire la plupart des communautés limitrophes de la Sarthe et de l'Eure-et-Loir. Le déficit paraît important pour le secteur de La Chartre-sur-le-Loir.

Nous avons vu que ces territoires étaient peu densément peuplés. Le fort excès des décès sur les naissances nous montre aussi qu'ils sont vieillissants.

Des mouvements migratoires parfois de grande ampleur

Taux de variation annuel moyen
dû au solde migratoire apparent
(en %) entre 1999 et 2008



D'après source : INSEE – RP 1999 et 2008

Les territoires font l'objet de mouvements migratoires que l'on peut appréhender à partir des données du recensement de population. On se concentre alors sur les personnes qui ont changé de commune de résidence.

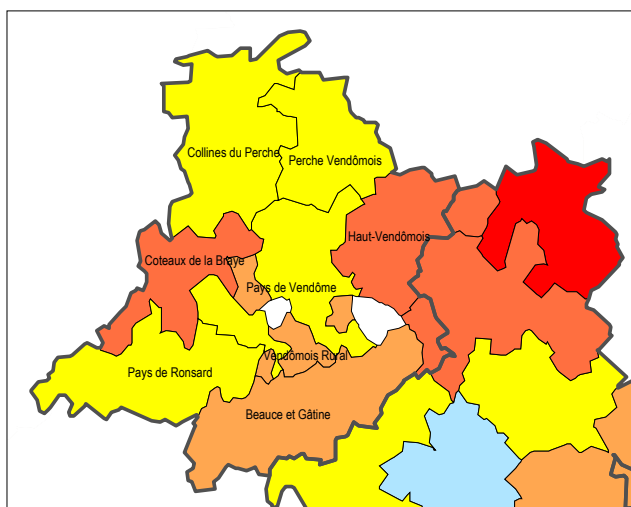
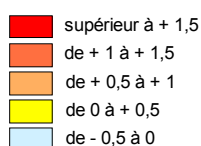
Ces mouvements migratoires sont représentés ici, toujours pour la même période (1999-2008). Vous retrouverez par la suite le même code couleur que celui utilisé pour cette carte : plus le rouge est intense, plus les évolutions ou les situations sont positives ; à l'inverse le bleu est attaché aux évolutions négatives ; le jaune pointe des situations plutôt stables.

Les mouvements migratoires sont beaucoup plus importants qu'on ne l'imagine en général puisque globalement ce sont entre 15 et 25 % des populations qui se renouvellent ainsi tous les cinq ans (soit une proportion allant de 1 habitant sur 4 à 1 habitant sur 6).

C'est le solde de ces mouvements [nombre d'arrivants moins nombre de sortants], qui permet de mesurer l'incidence sur l'évolution de la population mais aussi apprécier le degré d'attractivité des territoires.

Des mouvements migratoires parfois de grande ampleur

Taux de variation annuel moyen
dû au solde migratoire apparent
(en %) entre 1999 et 2008



D'après source : INSEE – RP 1999 et 2008

----- Suite du commentaire -----

Cette attractivité n'est pas homogène dans le Vendômois.

On remarque que la CC du Pays de Vendôme connaît une évolution légèrement positive de ces mouvements. Cela masque en réalité une situation plus contrastée car la ville-centre a, quant à elle, perdu des habitants dans ces échanges de population.

Loin d'être un cas isolé il s'agit au contraire d'un exemple très répandu parmi les agglomérations qui tendent à perdre des habitants au profit de leur zones périphériques, lesquelles tendent à s'étendre de plus en plus.

Ce phénomène de périurbanisation explique également l'apport migratoire enregistré par le Vendômois rural tout proche, mais aussi la CC Beauce Gâtine et le Haut-Vendômois (Morée) et dans une moindre mesure la CC des Coteaux de la Braye (Savigny) qui se révèle attractive durant cette période.

S'agissant des deux secteurs de Saint-Amand et de Morée, il faut ajouter l'attraction qu'ils exercent sur des populations d'Indre-et-Loire pour le premier, d'Eure-et-Loir et dans une moindre mesure du Loiret pour le second.

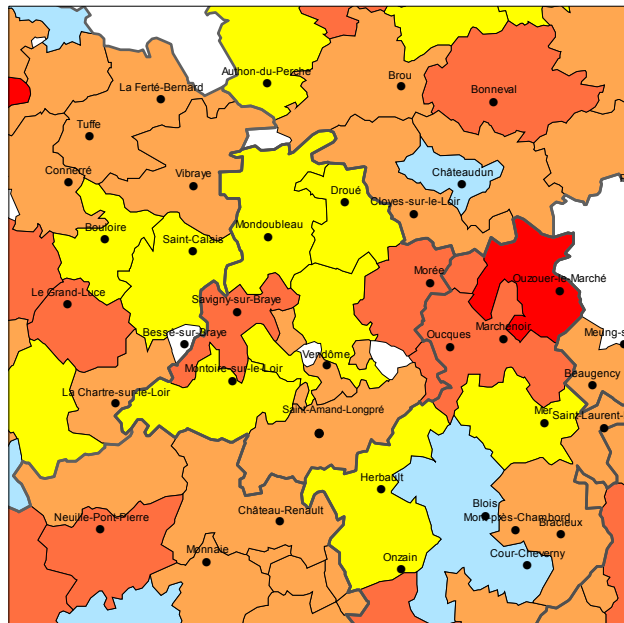
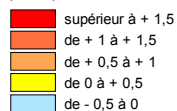
Il faut souligner aussi que le secteur de Morée, et au-delà des limites de l'arrondissement, ceux d'Oucques/Marchenoir et Ouzouer-le-Marché sont ceux où, à l'échelle du département, les mouvements migratoires sont proportionnellement les plus intenses.

L'apport migratoire est positif pour la communauté du Pays de Ronsard : ce résultat est essentiellement dû à la forte attraction exercée par ce secteur auprès des Franciliens, qui d'une manière générale sont nombreux à venir s'installer en Loir-et-Cher.

Les échanges de population des deux communautés du Perche sont également très légèrement positifs sur l'ensemble de la période. Mais les données détaillées, disponibles pour la période 2001-2006, révèlent que ces échanges seraient devenus faiblement négatifs ; le secteur de Droué affichant alors la proportion de population sortante la plus importante du département (21 % sur la période 2001-2006).

Des mouvements migratoires parfois de grande ampleur

Taux de variation annuel moyen
dû au solde migratoire apparent
(en %) 1999-2008



D'après source : INSEE – RP 1999 et 2008

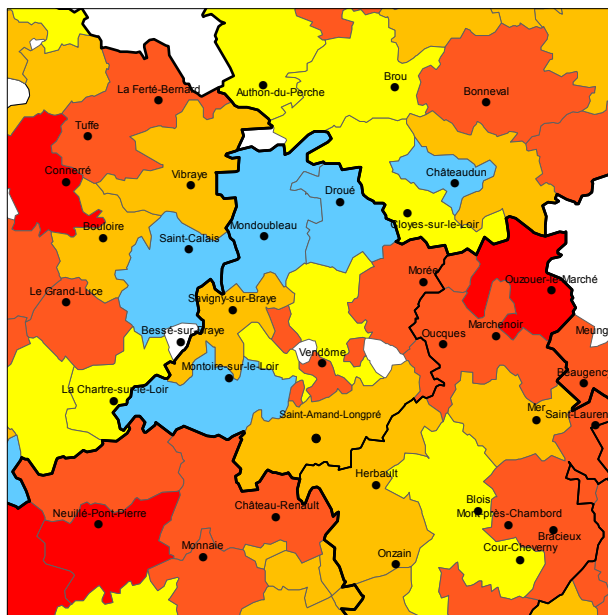
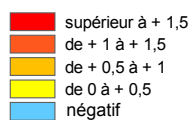
Hormis le secteur de Saint-Calais, les secteurs limitrophes bénéficient d'apports migratoires assez fournis. Les plus importants étant ceux concernant l'Indre-et-Loire. Il faut y voir l'effet de la périurbanisation de l'agglomération tourangelle.

Là encore, des données plus récentes laissent entrevoir que les échanges se seraient contractés au cours de la période 2001-2006 ; ils seraient devenus assez fortement négatifs pour le secteur de Saint-Calais.

Les mouvements sont également légèrement positifs pour le secteur d'Herbaut/Onzain, la déconcentration de l'agglomération blésoise s'exerçant davantage en faveur de sa périphérie sud.

... Au final, des pertes de population plutôt concentrées

Taux de variation annuel moyen
entre 1999 et 2008 (en %)



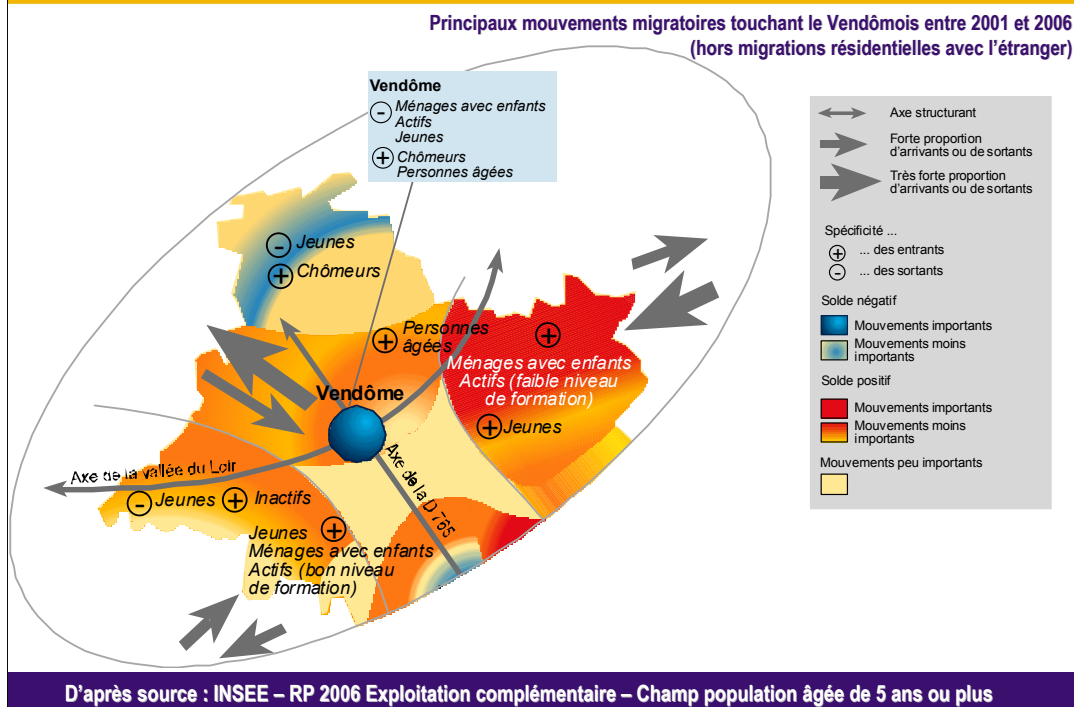
D'après source : INSEE – RP 1999 et 2008

L'évolution démographique globale résulte de la synthèse des deux évolutions que nous venons de voir : différences entre décès et naissances et migrations de population.

La dynamique migratoire suffit assez souvent à compenser, parfois très largement, la faiblesse, voire le manque de dynamisme naturel et donner à certains territoires un nouvel élan (secteur de Morée).

Mais ce n'est pas le cas dans le Perche, ni pour la CC du Pays de Ronsard ou encore, à l'extérieur, du secteur de Saint-Calais.

Les migrations résidentielles redessinent le paysage socio-démographique



Les éléments d'analyse présentés sur cette carte sont tirés d'une étude réalisée l'an dernier par l'Observatoire. Ils n'ont pu être étendus aux territoires voisins, le traitement de ces données étant particulièrement fastidieux.

Même lorsque les mouvements migratoires se compensent, et que tout donne l'apparence d'une grande stabilité, il n'est pas rare que la structure sociale de la population soit modifiée par ces échanges. Et a fortiori lorsque les mouvements sont de grande ampleur, comme c'est le cas dans le Haut Vendômois...

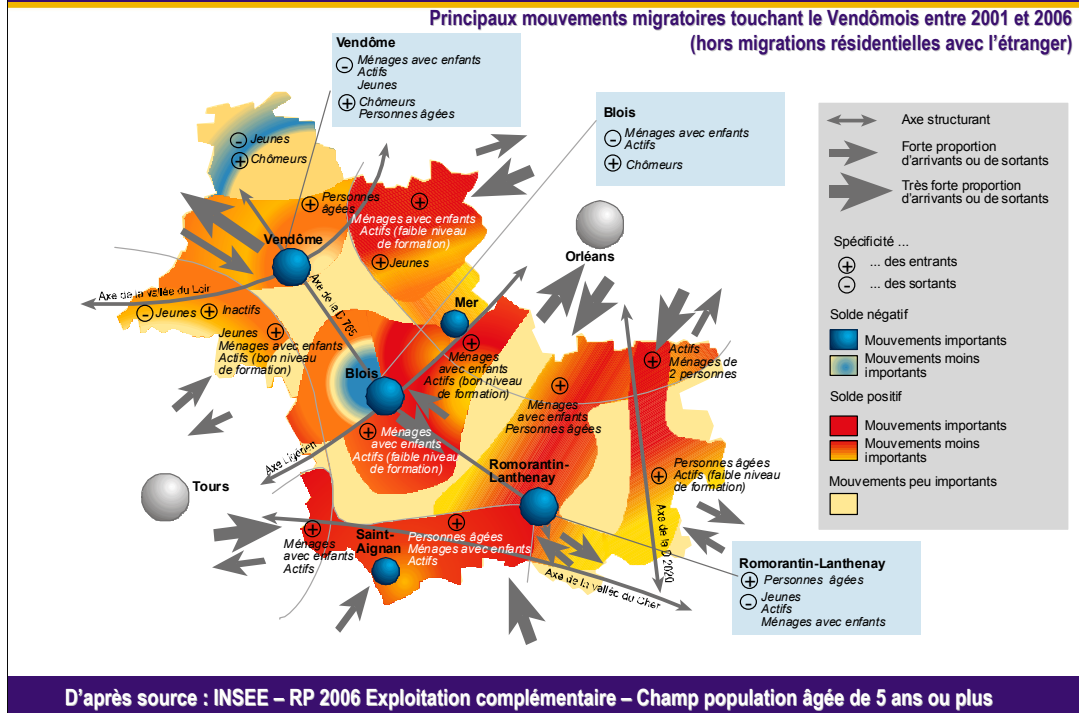
D'une manière générale le Vendômois perd beaucoup de jeunes qui partent pour les études ou pour chercher un premier emploi, ce qui est loin de constituer une singularité. En revanche dans la partie ouest et nord du Vendômois le phénomène est particulièrement marqué ; il est même très accusé dans le Montoirien.

En revanche, dans les secteurs de Saint-Amand et de Morée, les populations nouvelles accueillies correspondent à des ménages plutôt jeunes, actifs, avec de jeunes enfants, ce qui redynamise le tissu socio-démographique local. Beaucoup sont issus de l'agglomération de Vendôme. Dans le secteur de Saint-Amand, les nouveaux arrivants ont plutôt un bon niveau de formation, ce qui est moins vrai pour le Haut-Vendômois.

Le Perche, dans le jeu de ces échanges, a perdu plutôt des actifs occupés et vu arriver des actifs sans emploi.

Vendôme et sa périphérie nord paraissent en revanche davantage attractifs pour les personnes âgées qui d'une manière générale sont nombreuses à s'installer en ville. C'est le cas aussi de la région de Montoire : il est probable que les Franciliens venus s'installer soient en grande partie des retraités.

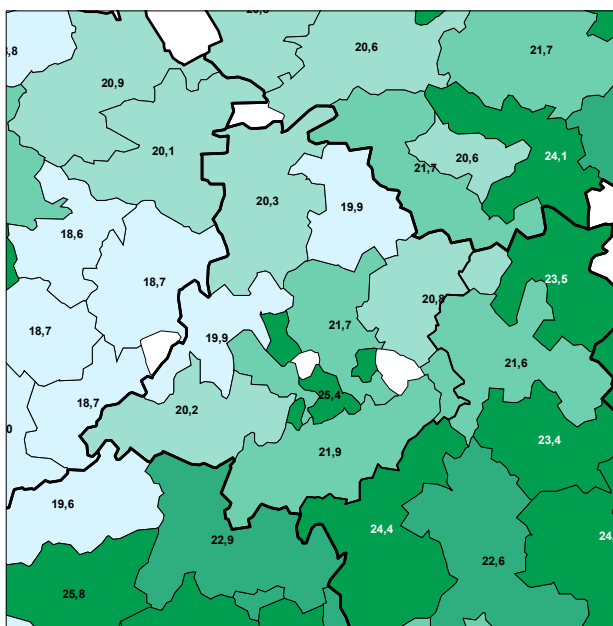
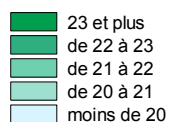
Des mouvements moins accentués que dans le reste du Loir-et-Cher



L'analyse, étendue à l'ensemble du département, permet de voir que certaines zones sont particulièrement attractives dans le reste du département : la partie sud de l'agglomération blésoise, la vallée de la Loire, la Vallée du Cher et une partie de la Sologne.

Un revenu moyen par foyer fiscal plutôt faible

Revenu moyen par foyer fiscal
en 2008 (en milliers d'euros)



D'après source : Ministère des finances

Le revenu moyen par foyer fiscal du Vendômois [21 400 € en 2008] est sensiblement inférieur à celui du Loir-et-Cher et plus encore du Centre ou de la France [23 200 €].

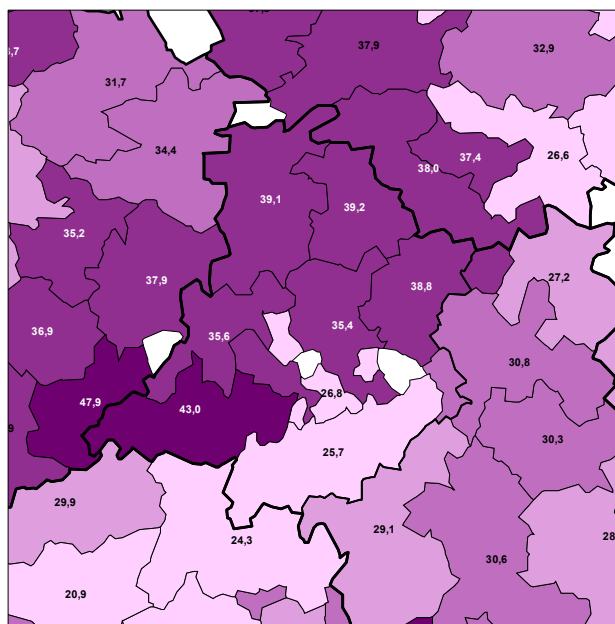
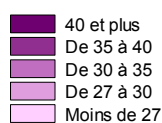
Le contraste est assez net avec la vallée de la Loire.

Localement les revenus sont plus élevés dans la région de Saint-Amand, et autour de Vendôme. La Communauté du Vendômois Rural bénéficie du revenu moyen le plus élevé de toutes les CC du département.

Les revenus paraissent plus faibles dans le Perche et dans les territoires de l'ouest. On note également que nombre de territoires contigus, notamment dans la Sarthe, se trouvent dans une position moins favorable, avec des niveaux de revenus particulièrement faibles.

Un poids parfois considérable des pensions et retraites dans le total des revenus

Part des pensions et des retraites dans le total des revenus en 2008



D'après source : Ministère des finances

Illustration d'un vieillissement plus marqué dans le territoire, la part des pensions et retraites dans le revenu total est le plus fréquemment comprise entre 35 % et 40 %, la moyenne du Loir-et-Cher se situant à 34 %, cette proportion étant de 27 % pour la France toute entière.

Elle atteint 43 % dans la région de Montoire-sur-le-Loir. Ce n'est pas sans incidence sur l'économie du bassin, les habitudes de consommation variant sensiblement avec l'âge.

Le phénomène s'étend là aussi dans les départements voisins, tant dans la Sarthe que l'Eure-et-Loir. Dans la région de La Chartre-sur-le-Loir les pensions et retraites constituent presque la moitié des revenus...

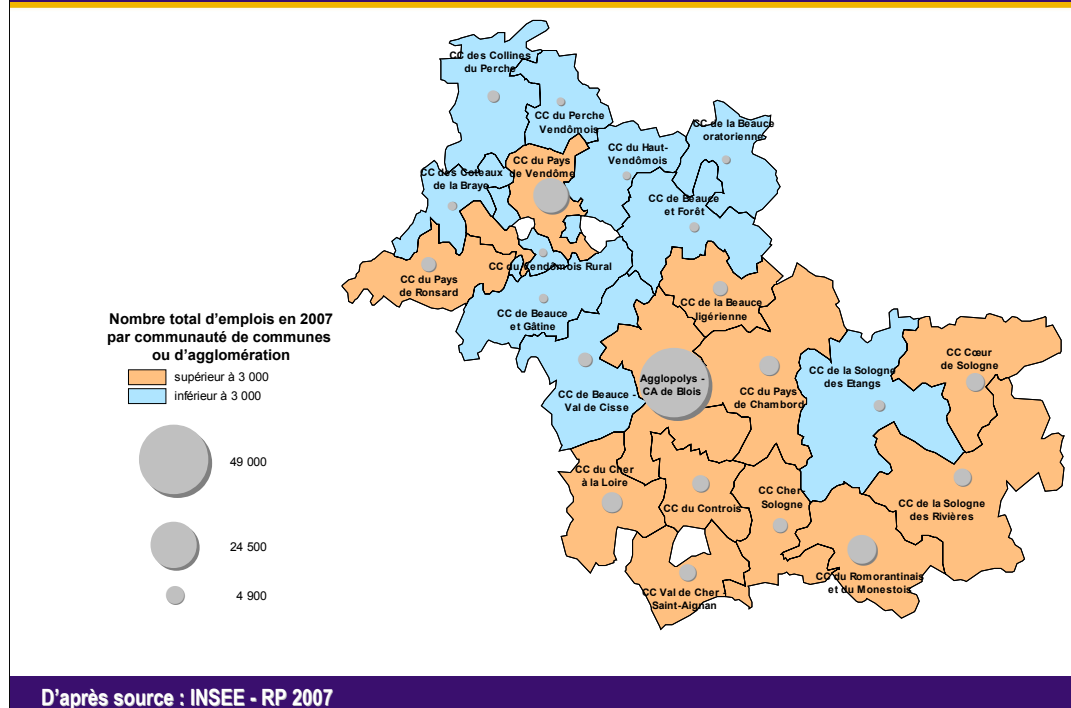


Les dynamiques économiques



Regardons maintenant quelles sont les dynamiques économiques à l'œuvre dans ces territoires.

Moins d'emplois dans la moitié nord du département



D'une manière générale, les communautés du nord du département proposent moins d'emplois que celles du sud. Cela n'est guère surprenant [car il y a une forte corrélation entre emplois et population].

Cependant les emplois sont nettement moins bien répartis que la population. Dans le Vendômois, le rapport est de 1 à 15 entre la CC qui en offre le moins et celle qui en propose le plus. Pour mémoire il était de 1 à 10 s'agissant de la population.

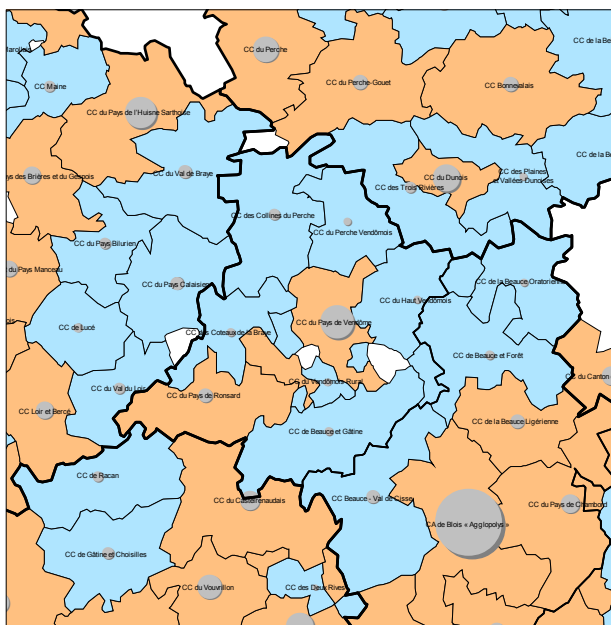
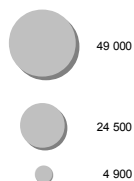
Parmi les 10 CC de notre département proposant moins de 3 000 emplois, 9 se trouvent dans la moitié nord du Loir-et-Cher dont 6 dans le Vendômois.

En dehors des Communautés constituées autour des trois villes principales du Loir-et-Cher, seule la CC du Pays de Ronsard a plus de 3 000 emplois dans la moitié nord (2 si on compte la CC Beauce ligérienne – Mer) ; en revanche il y en a 7 dans la moitié sud du département.

Une zone géographique à faible densité d'emplois

Nombre total d'emplois en 2007
par communauté de communes
ou d'agglomération

supérieur à 3 000
inférieur à 3 000



D'après source : INSEE - RP 2007

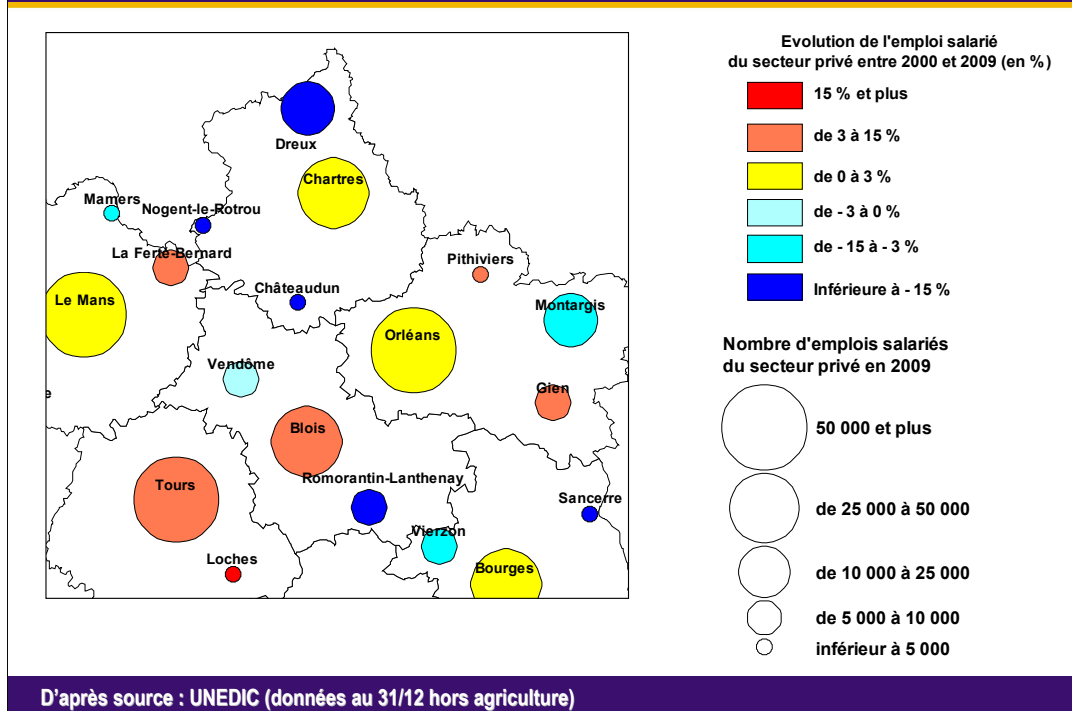
Au-delà des limites administratives de l'arrondissement le constat est très semblable à celui établi pour la population à quelques exceptions près :

les secteurs de Vibraye et d'Herbaut/Onzain qui présentaient des niveaux de population sensiblement plus élevés offrent en revanche relativement peu d'emplois.

Le secteur de Montoire est dans une situation inverse : il propose proportionnellement plus d'emplois, ce qui lui confère un poids économique plus important

Au sud, la région de Château-Renault possède un poids démographique et économique important.

L'emploi a progressé dans la plupart des grands pôles voisins



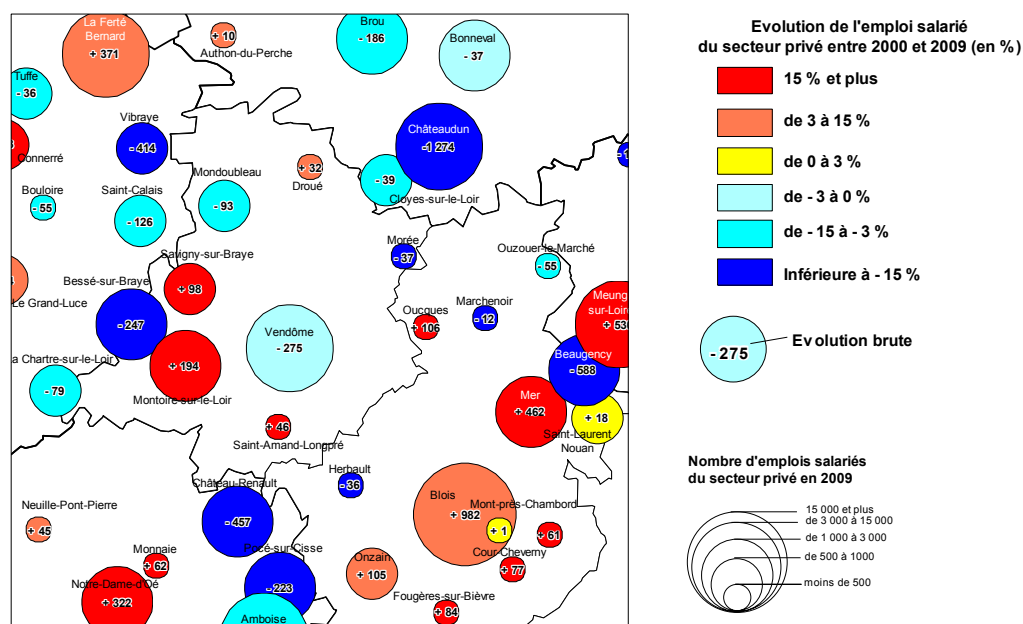
Pour comprendre quelles sont les dynamiques économiques actuelles, regardons les évolutions de l'emploi salarié du secteur privé de 2000 jusqu'à la fin 2009. Ces évolutions prennent par conséquent en compte l'essentiel des effets de la crise actuelle (très forts fin 2008 et tout au long de 2009, beaucoup plus atténués ensuite).

La plupart des grands pôles d'emploi entourant le Vendômois ont connu une croissance de l'emploi dans les années 2000. Cette croissance a souvent été modérée (moins de 3 %) du fait bien sûr de la crise qui a été destructrice d'emplois.

Quelques pôles apparaissent cependant plutôt dynamiques : Blois (plus de 3 %) mais surtout Tours et aussi La Ferté Bernard (+ 6 %) qui poursuit un développement de grande ampleur amorcé dans les années 90, notamment autour de son échangeur autoroutier.

Le pôle de Vendôme a perdu 3 % de ses emplois au cours de cette période (- 275). Ce n'est pas un cas isolé : Châteaudun a vu disparaître 1/5 de ses postes de travail) en quelques années ; beaucoup d'autres pôles de la moitié sud de la région ont également beaucoup souffert sous le jeu combiné d'une crise véhémente et d'une restructuration des tissus économiques.

Un secteur géographique qui a beaucoup souffert dans les années 2000



D'après source : UNEDIC (données au 31/12 hors agriculture)

Parmi les pôles d'emploi de taille plus modeste, qui maillent et structurent l'espace entre les chefs-lieux d'arrondissement et de département, rares sont ceux qui présentent un bilan positif de l'emploi au cours de ces années 2000.

C'est le cas de Savigny qui gagne une centaine d'emplois, principalement dans l'industrie, et qui paraît avoir traversé la crise sans trop de difficultés.

C'est le cas surtout de Montoire-sur-le-Loir qui a étoffé son volume d'emplois salariés de 200 unités (+ 16 %) principalement dans les services, malgré une secousse sévèrement ressentie due à la crise (-8 % en 2008-2009).

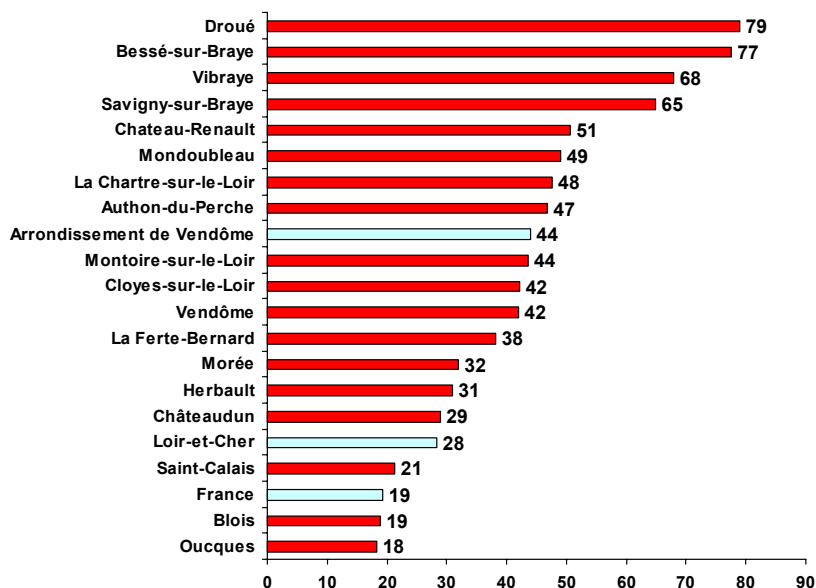
Dans une moindre mesure, on enregistre aussi la création d'une trentaine d'emplois à Droué et une cinquantaine à Saint-Amand-Longpré, ceux-ci ayant toutefois un poids économique modéré.

La quasi-totalité des autres pôles de cette région ont souffert, et même assez souvent de façon spectaculaire : au nord, on l'a vu, Châteaudun accuse une perte de près de 1 300 emplois, Vibraye et Château-Renault de plus de 400, Bessé-sur-Braye d'environ 250. Exprimés en pourcentage, les reculs sont saisissants : - 34 % à Vibraye, près de - 20 % pour Bessé-sur-Braye et Château-Renault....

Mondoubleau, Saint-Calais, La Chartre-sur-le-Loir on enregistré un recul d'environ 10 %.

Des pôles fortement industriels

Poids de l'industrie dans le total de l'emploi salarié en 2009 dans les pôles d'emplois autour de Vendôme (en %)



D'après source : UNEDIC (données au 31/12 hors agriculture)

On considère généralement que plus les économies sont industrielles, plus elles sont fragiles car elles subissent une concurrence de plus en plus vive et sont davantage sensibles aux crises : la difficile conjoncture de ces deux ou trois dernières années l'a bien montré.

Pour l'ensemble de la France, l'industrie représente 19 % des emplois du secteur privé. Ce pourcentage est nettement plus élevé pour la région Centre, connue pour être la 5ème région industrielle de France et a fortiori le Loir-et-Cher (respectivement 25 et 28 %).

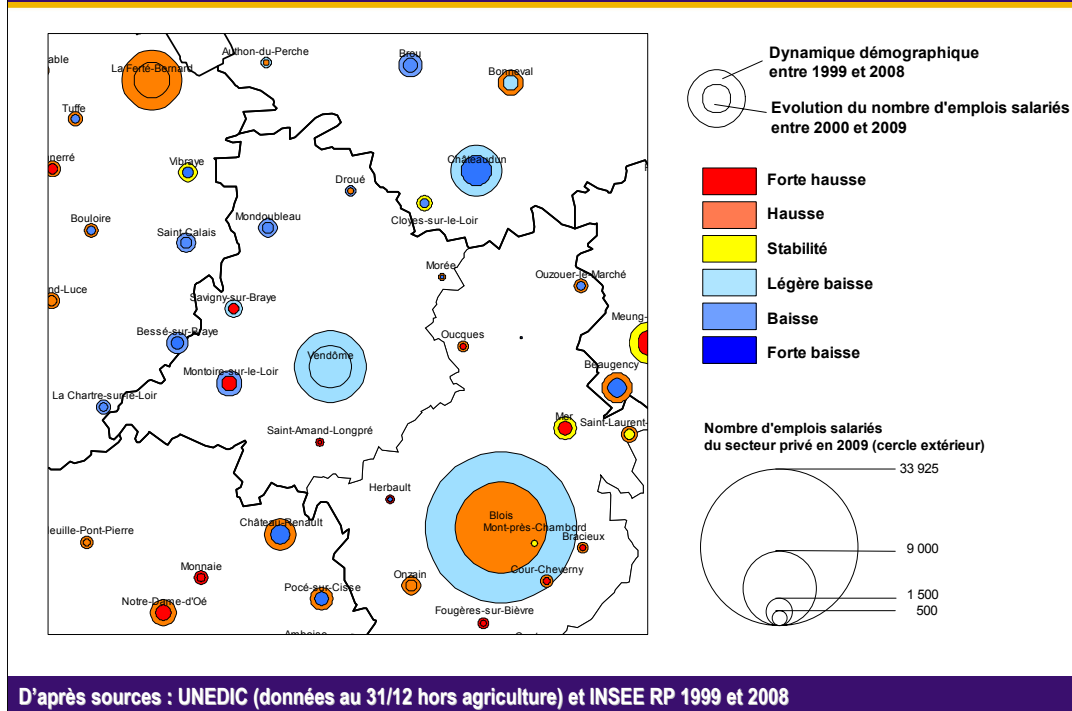
Cette proportion est nettement supérieure dans l'arrondissement de Vendôme (44 %).

Le caractère très fortement industriel des économies locales apparaît également de façon évidente pour la quasi-totalité des pôles du Vendômois et de sa région environnante.

Ceux ayant connu les difficultés les plus importantes sont aussi ceux, à de rares exceptions près, où l'industrie est largement prédominante.

Même si bien sûr certaines branches de l'industrie et certaines entreprises en particulier sont positionnées sur des créneaux porteurs de développement, on peut penser que bon nombre de ces pôles n'en ont pas fini avec leurs difficultés.

Les dynamiques démographiques et économiques des pôles



L'évolution économique des pôles est-elle en concordance avec leur évolution démographique ?

Pour répondre à cette question nous nous attachons ici, pour les données démographiques, aux pôles eux-mêmes (constitués parfois de plusieurs communes) et non plus comme au début de cette présentation aux communautés de communes.

Dans cette carte le cercle intérieur qualifie l'évolution de l'emploi du pôle (c'est précisément ce que nous venons de voir), le cercle extérieur figure l'évolution démographique. Les codes couleurs restent les mêmes.

Cette carte permet de pointer un certain nombre de pôles perdant à la fois des emplois et des habitants : Châteaudun, Brou, Mondoubleau, Saint-Calais, Bessé-sur-Braye, La Chartre-sur-le-Loir.

C'est le cas aussi du pôle de Vendôme mais dans des proportions nettement moindres.

Une autre série de pôles perdent des emplois mais gagnent des habitants, souvent en raison de la présence à proximité d'un pôle plus important : Morée, Herbault, Château-Renault, Vibraye... Ils sont alors les bénéficiaires du phénomène de périurbanisation dont nous avons déjà parlé.

Enfin les cas particuliers de Savigny et Montoire-sur-le-Loir, en croissance de l'emploi mais subissant des pertes de populations, assez accentuées dans le cas de Montoire...

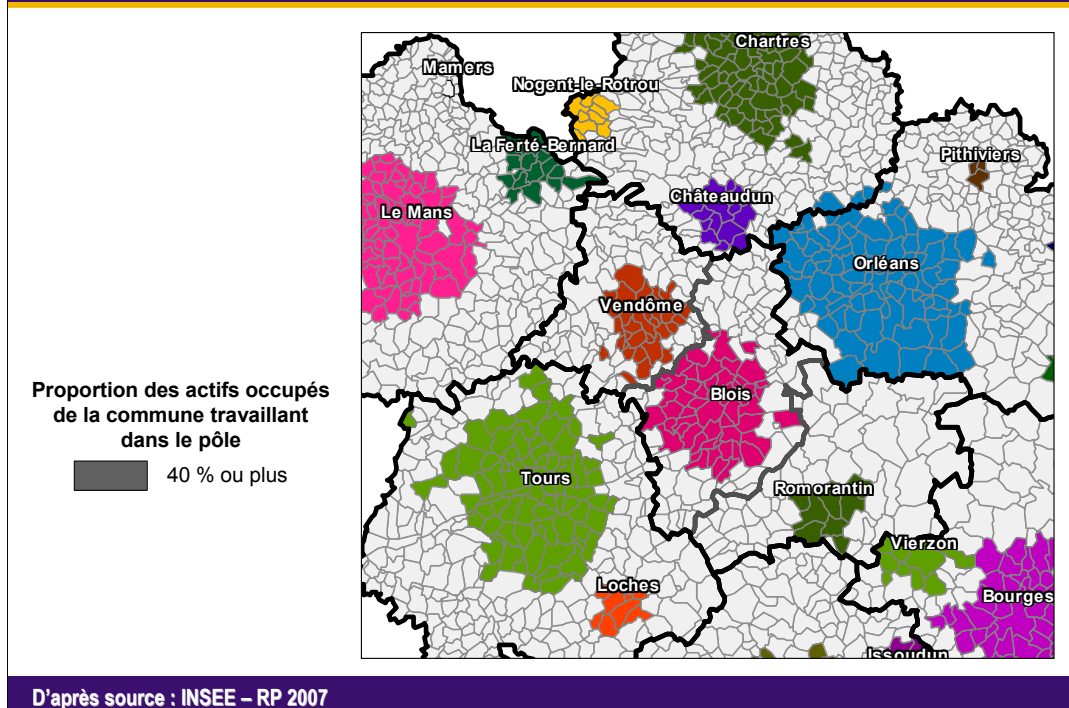


L'influence des pôles sur le territoire



Pour mieux comprendre les raisons de ces évolutions non concordantes, il faut se placer sur un autre plan, plus global, et tenter de comprendre comment fonctionnent les territoires et comment se dessinent et se combinent les aires d'influence des pôles.

Aires d'influence des principaux pôles d'emplois

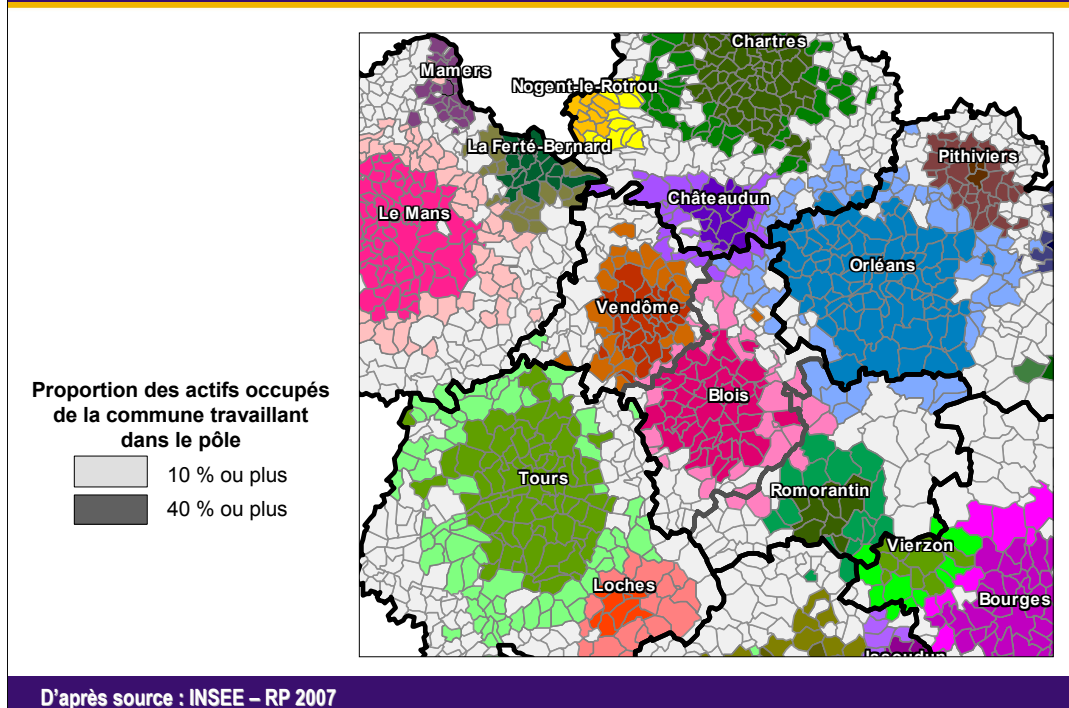


C'est l'analyse des flux domicile-travail qui permet de dessiner l'aire d'influence des pôles. Ces informations sont données par les recensements de population. On peut ainsi mesurer la proportion d'actifs résidant dans une commune et travaillant dans le pôle en question ou dans une commune dépendant elle-même de ce pôle.

Sur cette carte sont présentés les principaux pôles d'activités existant autour de Vendôme ainsi que le cœur de leur zone d'influence, c'est-à-dire toutes les communes dont au moins 40 % des actifs sont attirés par le pôle. Ce pourcentage est celui retenu par l'Insee pour définir le périmètre des aires urbaines.

On remarque que le cœur de l'aire d'influence d'Orléans épouse aujourd'hui les limites départementales ; celui de Blois longe les limites de l'arrondissement de Vendôme ; celui de Tours est désormais proche du Loir-et-Cher...

Aires d'influence des principaux pôles d'emplois



Si on modifie le seuil d'analyse et place le curseur non plus à 40 % des actifs attirés par le pôle, mais à 10 %, cela permet d'esquisser l'aire d'influence dans sa configuration la plus large...

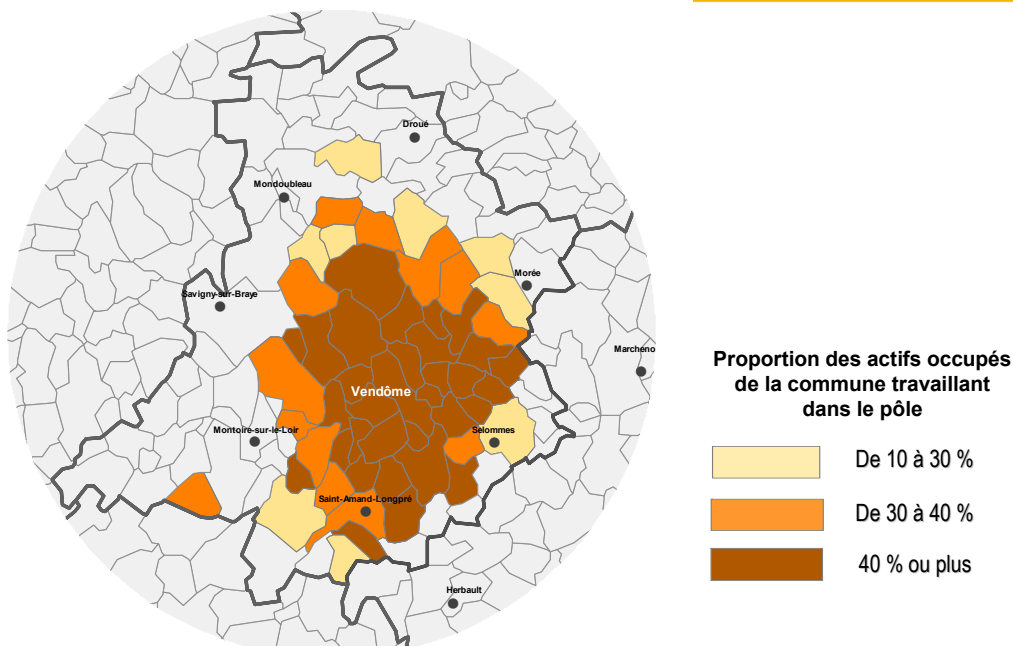
On remarque l'étendue des aires de Tours, Orléans et du Mans, en comparaison de celles du Loir-et-Cher. Leur emprise sur les territoires adjacents se fait de plus en plus prégnante. L'aire d'Orléans a franchi nos limites départementales et intègre toute une frange du Loir-et-Cher. Ce n'est pas encore le cas de celle de Tours mais celle-ci épouse les limites du département dans la région de Montoire-sur-le-Loir. Celle de Blois grignote quelques communes de l'arrondissement, mais son développement est bloqué par l'aire d'influence de Vendôme.

Châteaudun embrasse toute la zone sud de l'Eure-et-Loir et influe sur une poignée de communes loir-et-chériennes.

La zone d'influence de la Ferté-Bernard touche désormais l'extrême nord du département.

Nous avons vu que les pôles d'Orléans, Tours, Le Mans et dans une moindre mesure Blois étaient en phase de croissance : il y a tout lieu de penser que cette extension devrait se poursuivre, à la différence, peut-être, de celle de Châteaudun qui pourrait se contracter du fait de ses difficultés économiques.

L'aire actuelle d'influence du pôle d'emplois de Vendôme



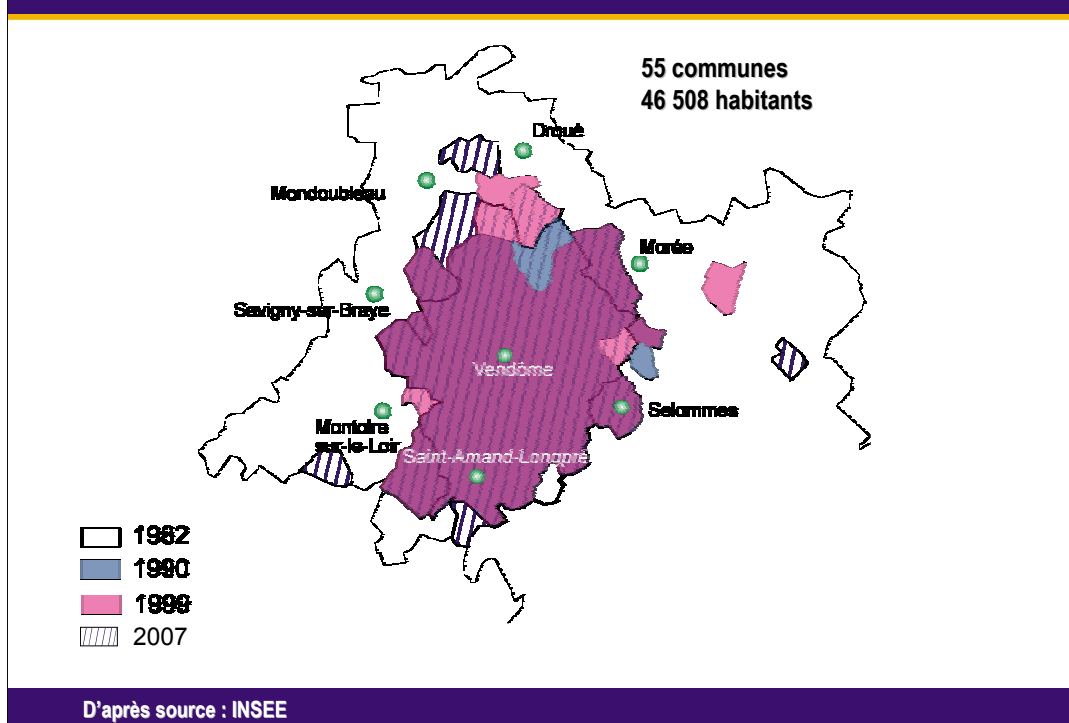
D'après source : INSEE – RP 2007

Le pôle de Vendôme exerce une influence forte sur plus d'une trentaine de communes (seuil des 40 %) qui totalisent 35 000 habitants (pôle compris).

L'influence demeure très forte également sur une douzaine de communes supplémentaires, parmi lesquelles Saint-Amand-Longpré

Dans sa configuration optimale, Vendôme étend son attraction sur 55 communes (dont Selommes) comptant plus de 46 000 habitants. D'autres pôles se trouvent à proximité immédiate : Morée, Savigny et même Montoire-sur-le-Loir, Mondoubleau...

Extension de l'aire d'influence du pôle d'emplois de Vendôme

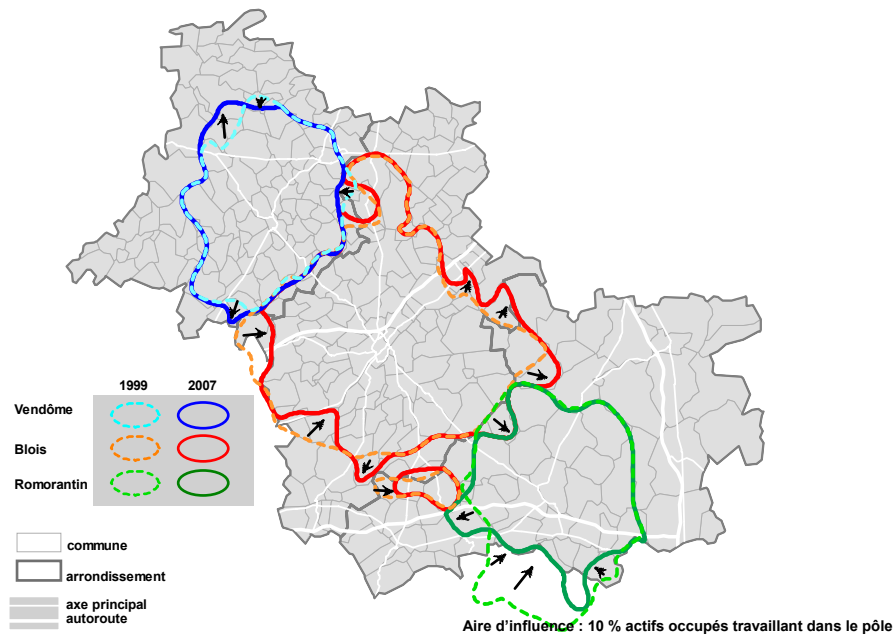


L'extension de l'aire d'attraction s'est opérée progressivement, les relations des communes avec le pôle s'intensifiant au fil des années.

La quasi-totalité des communes qui étaient faiblement attirées par le pôle en 1982 (de 10 à 20 % de leurs actifs y travaillaient) font aujourd'hui partie des zones sous forte influence (au moins 30 % ou plus).

L'extension s'est opérée surtout dans la partie nord et dans une moindre mesure vers le sud.

Evolution des aires d'influence des pôles d'emplois de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay



D'après source : INSEE – RP 1999 et 2007

Nous retrouvons l'aire de Vendôme avec son extension opérée dans les années 2000.

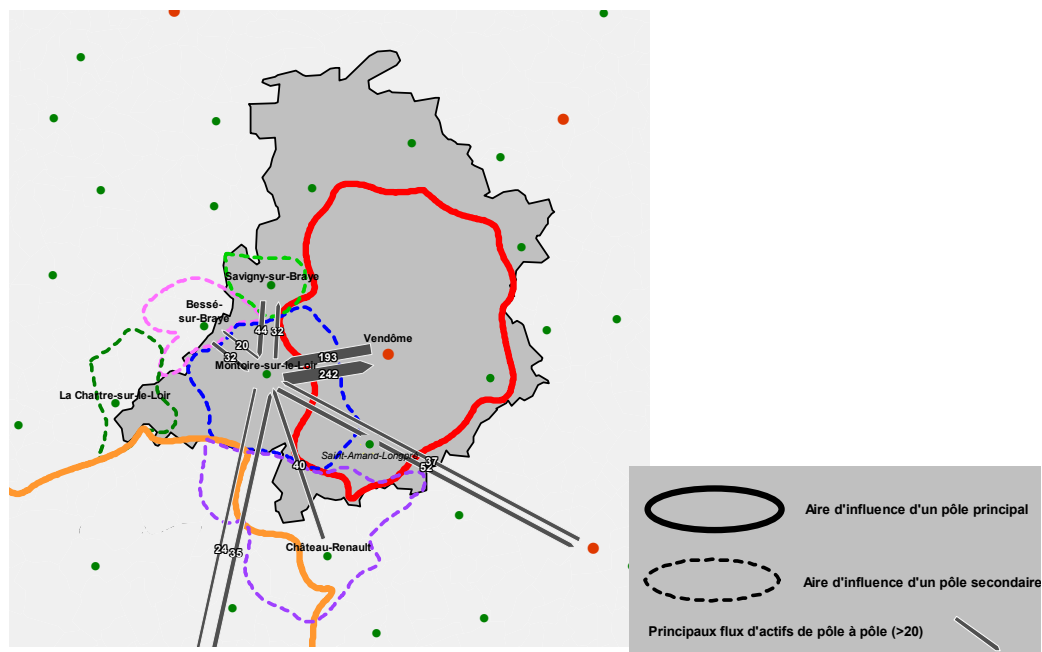
On perçoit très nettement la confirmation de la poussée de l'aire blésoise dans sa partie nord et aussi vers le sud du département. Elle franchit désormais les limites de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay dont le pôle, fortement touché par le recul de son industrie a vu son aire d'influence se rétracter fortement.

La situation paraît stabilisée dans la zone de jonction des aires d'influence du Blaisois et du Vendômois.

Romorantin-Lanthenay : aire comprenant 23 communes (36 400 habitants) dont 8 pour lesquelles au moins 40 % des actifs travaillent dans le pôle.

Blois : 90 communes (134 000 habitants) dont 55 constituant le cœur de la zone d'influence (115 4000 hab). Près d'une trentaine de communes en plus en 25 ans (+ 35 000 habitants).

L'aire d'influence du pôle de Montoire : situation actuelle



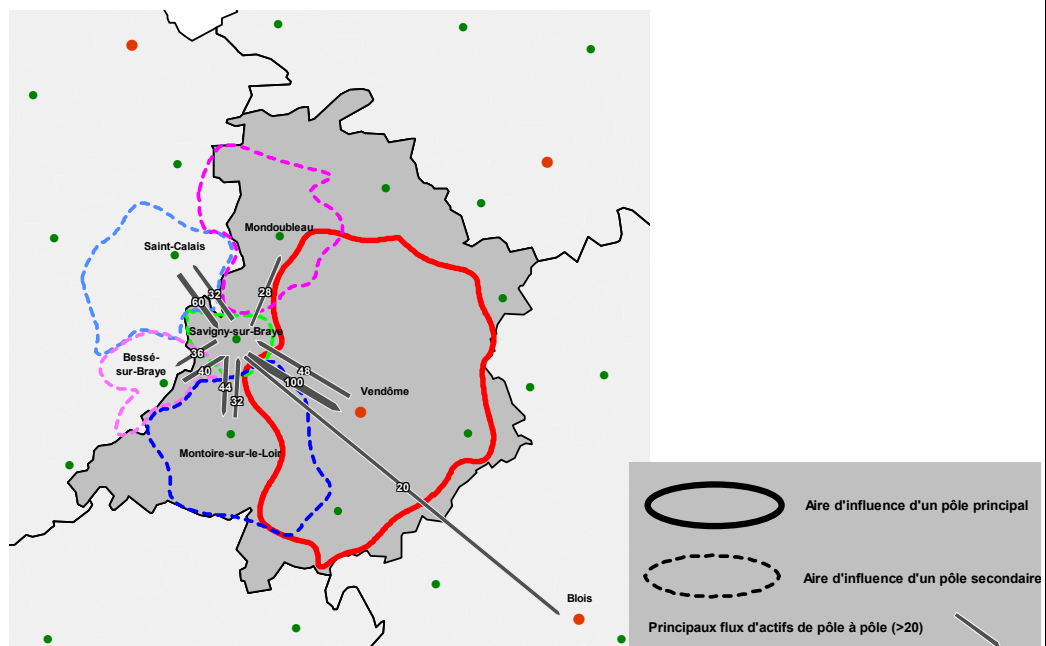
D'après source : INSEE – RP 2007

Il étend son influence sur un territoire relativement vaste et a gagné 3 communes également comprises dans l'aire d'attraction du vendômois.

Il jouxte aussi les aires d'influence de Tours, Château-Renault, Savigny, Bessé, et La Chartre-sur-le-Loir qui attire à lui les communes de l'extrémité ouest (2 communes, Tréhet et Villedieu, totalisant 520 habitants).

Quant au pôle de Montoire lui-même, ses liens de très loin les plus importants sont tournés vers le pôle Vendômois : 240 personnes vont y travailler quand près de 200 Vendômois font le chemin inverse.

L'aire d'influence du pôle de Savigny-sur-Braye : situation actuelle



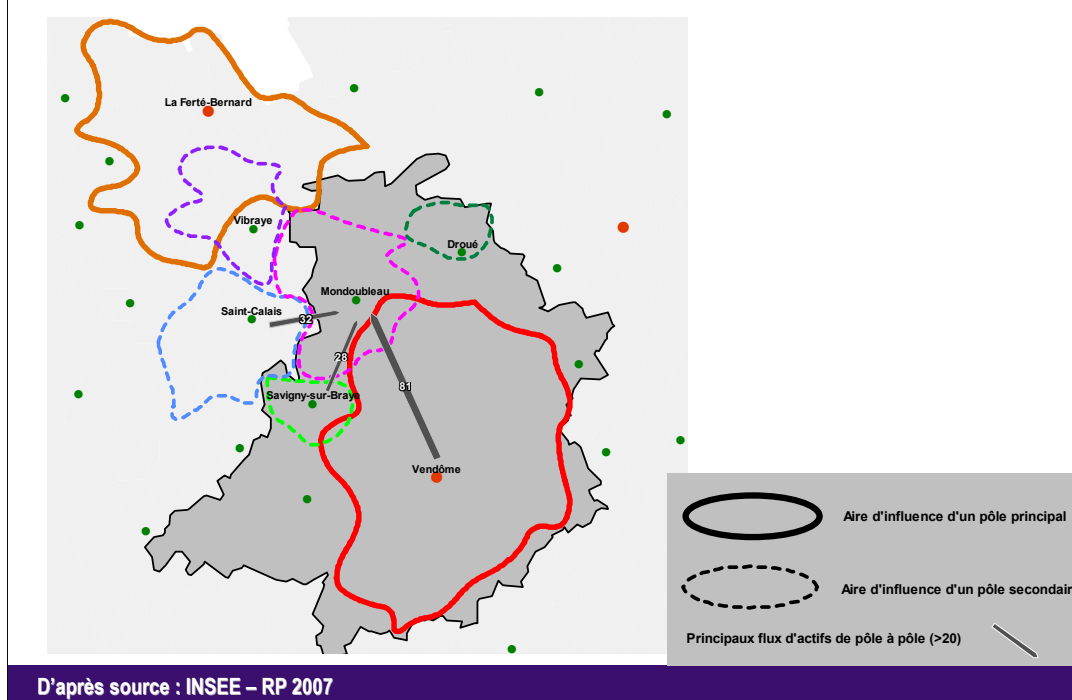
D'après source : INSEE – RP 2007

Pas d'aire d'influence autre que la commune de Savigny-sur-Braye elle-même, les communes voisines étant davantage orientées vers d'autres pôles : ce que traduit la carte représentant les territoires d'attraction des pôles du secteur.

Les liens les plus importants sont ceux noués avec le pôle de Vendôme : une centaine d'actifs de Savigny y exercent leur profession ; Ils sont assez nombreux à se rendre aussi à Montoire, un peu moins à Saint-Calais ou Bessé.

En revanche Savigny, fort de son industrie, attire une centaine de personnes de ces deux pôles sarthois.

L'aire d'influence du pôle de Mondoubleau : situation actuelle



Son aire d'influence s'est légèrement élargie, vers l'est et aussi en direction de la Sarthe (Valennes). Quelques communes sont également situées dans l'aire d'influence de Vendôme.

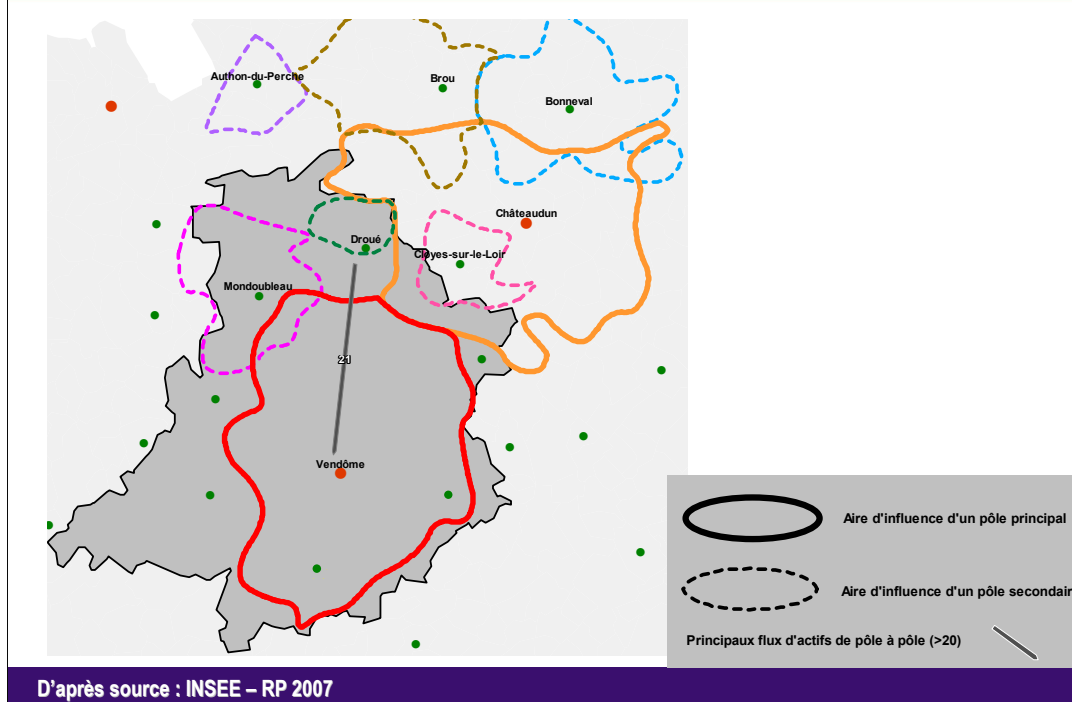
Il jouxte les aires d'influence de Savigny-sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye et La Ferté-Bernard.

Au nord du département, quelques communes [5 communes : Le Plessis-Dorin, Saint-Avit, Le Gault-du-perche, Oigny, Arville) subissent l'influence de plusieurs pôles sans qu'aucune ne paraisse vraiment prédominant.

Le pôle semble maintenir sur place une proportion assez forte de ses actifs car les flux sortants d'actifs sont peu significatifs. Il s'agirait là d'une singularité de ce territoire. Soulignons toutefois que les données les plus récentes sur lesquelles s'appuie cette analyse datent de 2007.

En revanche le pôle paraît attractif pour ses emplois, surtout pour environ 80 actifs de Vendôme.

L'aire d'influence du pôle de Droué : situation actuelle

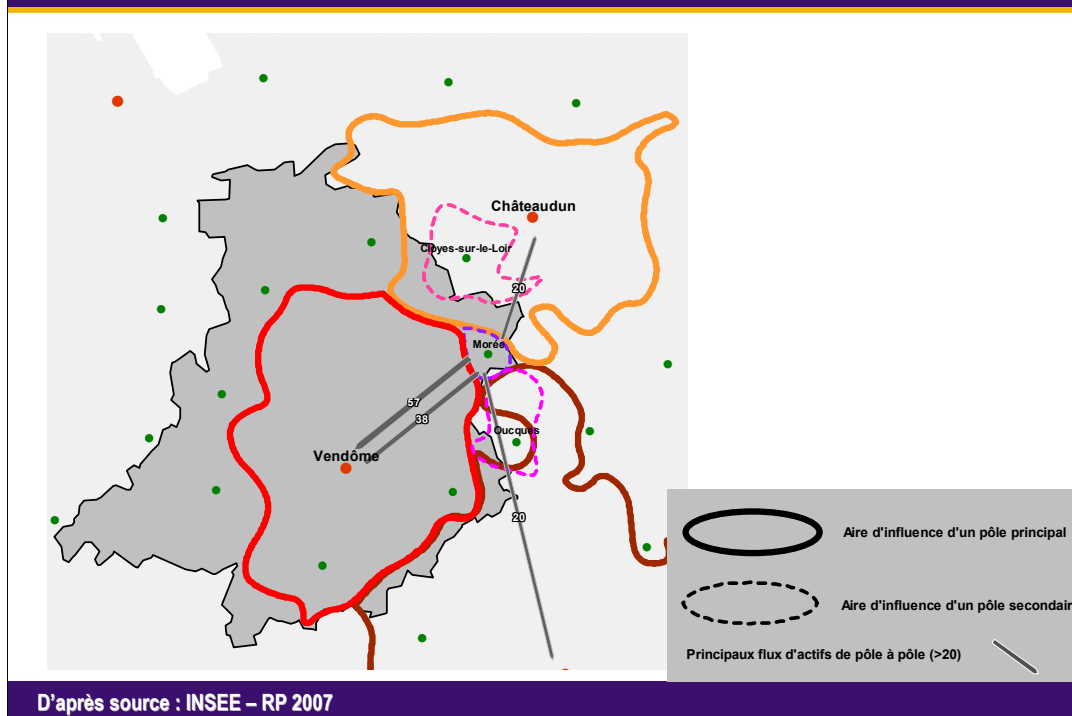


L'aire d'influence de Droué est peu étendue et s'est légèrement contractée depuis 1982 du fait de l'avancée de l'aire de Châteaudun.

Au sud du périmètre se trouve une zone sans influence dominante [2 ou 3 communes] mais où celle du pôle de Vendôme progresse.

Les flux sortants de Droué sont faibles, le plus important étant orientés vers Vendôme.

L'aire d'influence du pôle de Morée : situation actuelle

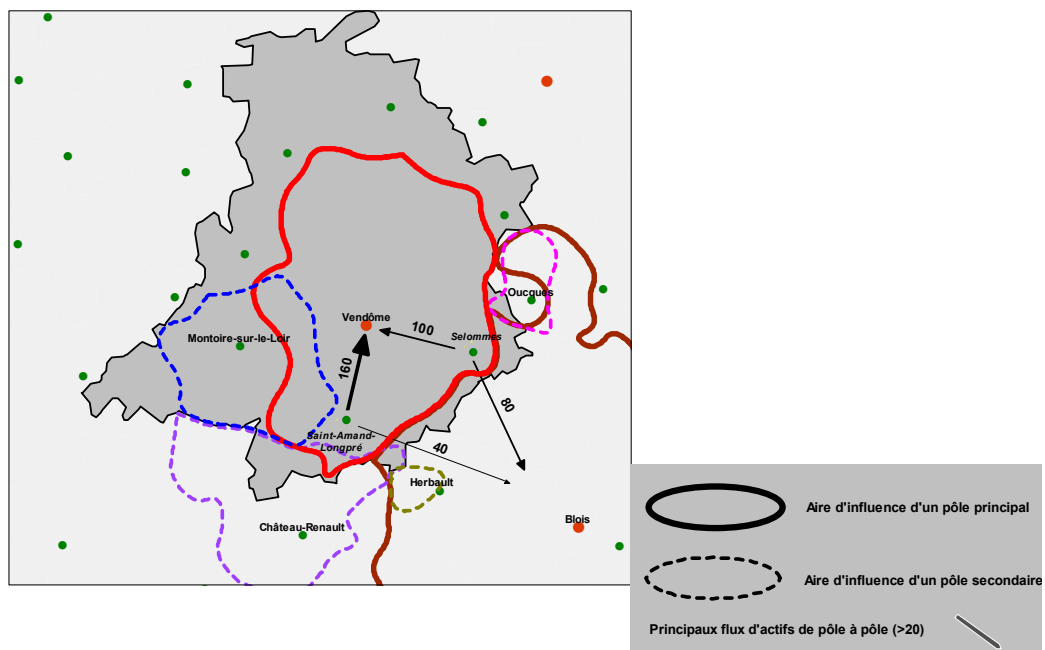


La ville est à présent à la confluence des trois aires d'influence : Vendôme, Blois et Châteaudun.

L'attraction de Morée sur les communes voisines s'est réduite au fil du temps. L'aire ne compte plus aujourd'hui que Morée elle-même. Cette évolution résulte de l'avancée de l'aire de Vendôme mais aussi de celles d'Oucques et de Blois.

Les mouvements d'actifs se font essentiellement avec le pôle vendômois. ; ils sont moindres mais équivalents en direction de Châteaudun et Blois.

Saint-Amand-Longpré et Selommes

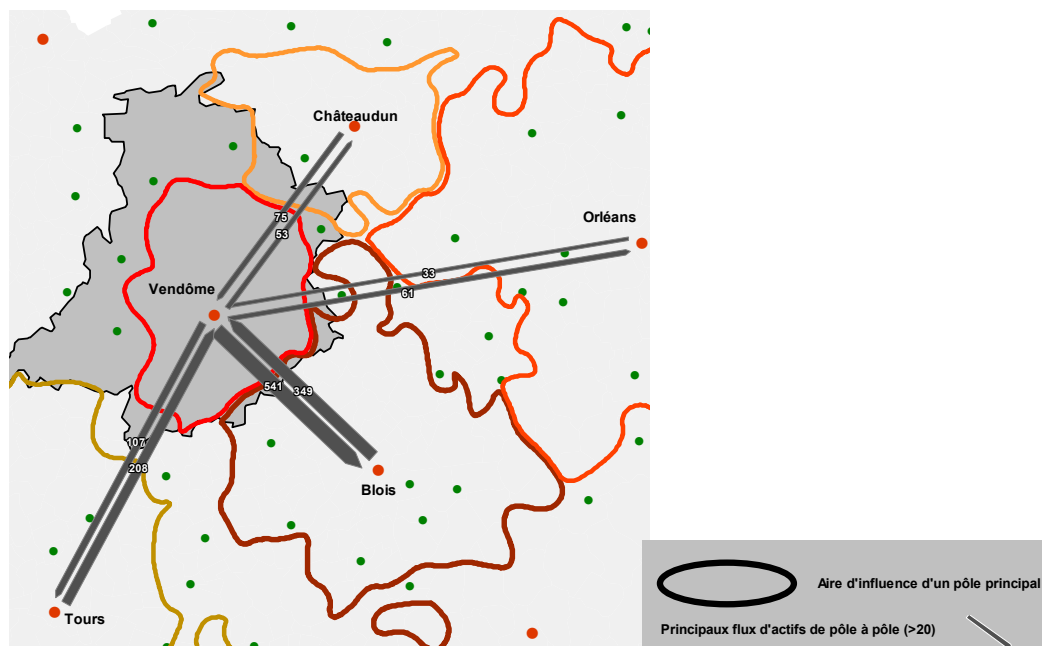


D'après source : INSEE – RP 2007

Ces deux communes sont situées dans l'aire d'attraction de Vendôme, ce que traduisent leurs principaux flux sortants. Selommes et Saint-Amand sont également attirées, mais à un degré moindre, par Blois.

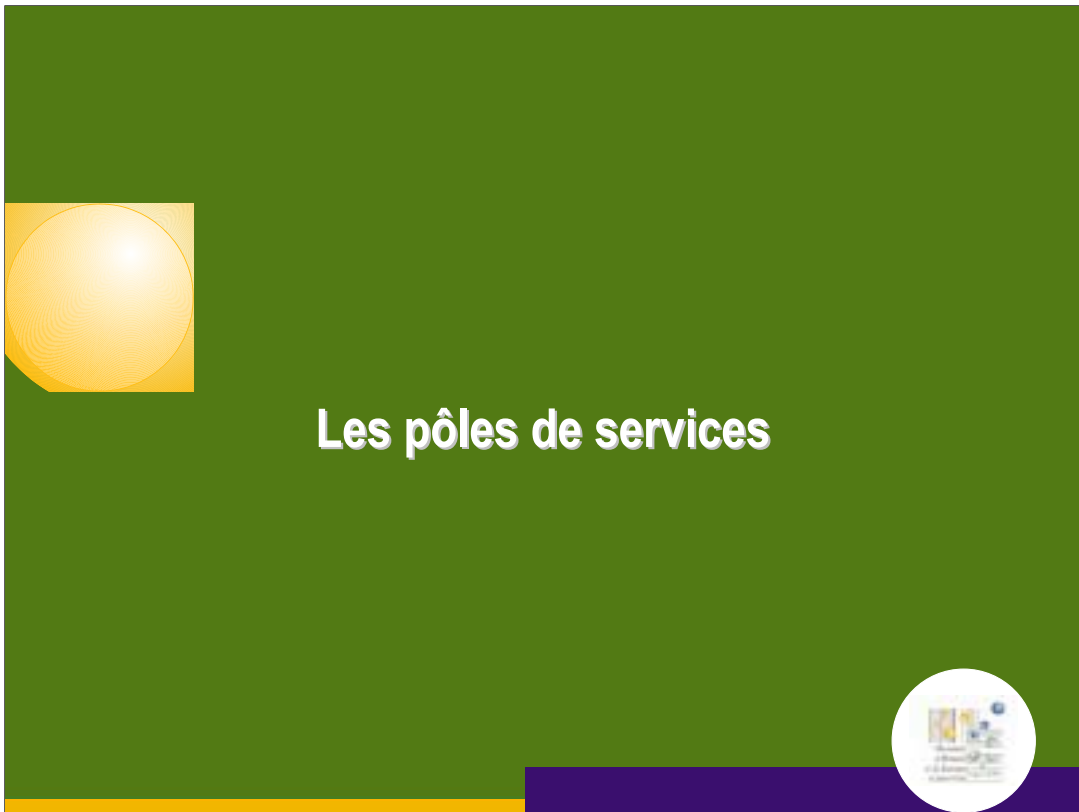
Au sud du secteur plusieurs communes sont tournées vers Château-Renault, dont Authon (644 habitants).

Les flux domicile-travail du pôle de Vendôme avec les grands pôles voisins



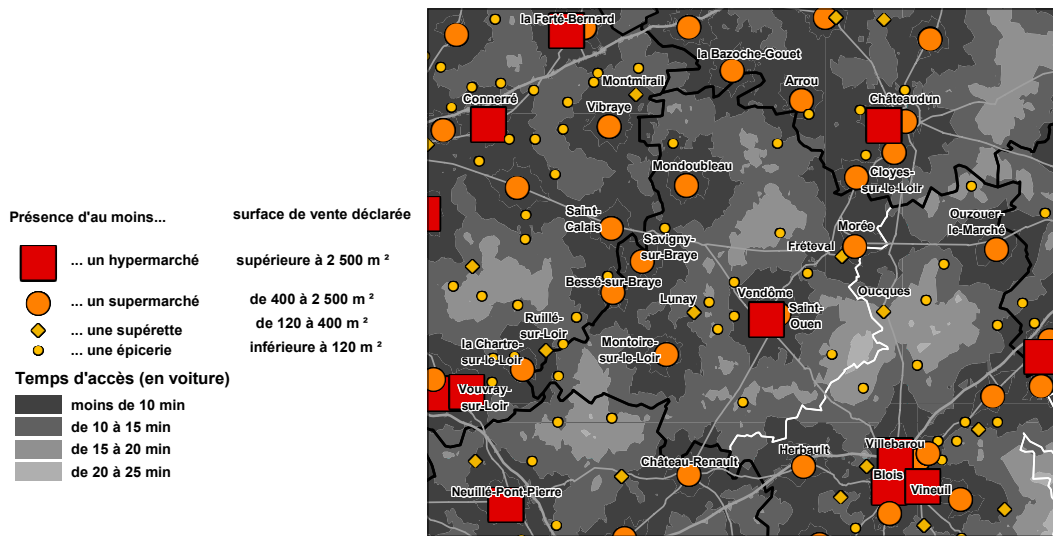
D'après source : INSEE – RP 2007

Les mouvements avec les grands pôles voisins montrent sans surprise que Vendôme est principalement liée à Blois. On remarque d'ailleurs qu'il y a deux fois plus de personnes du pôle de Tours qui vont travailler à Vendôme que l'inverse.



Les équipements de services des pôles offrent une autre approche des dynamiques de territoires et contribuent également à dessiner les bassins de vie.

Les grandes surfaces commerciales et les commerces de détail à prédominance alimentaire



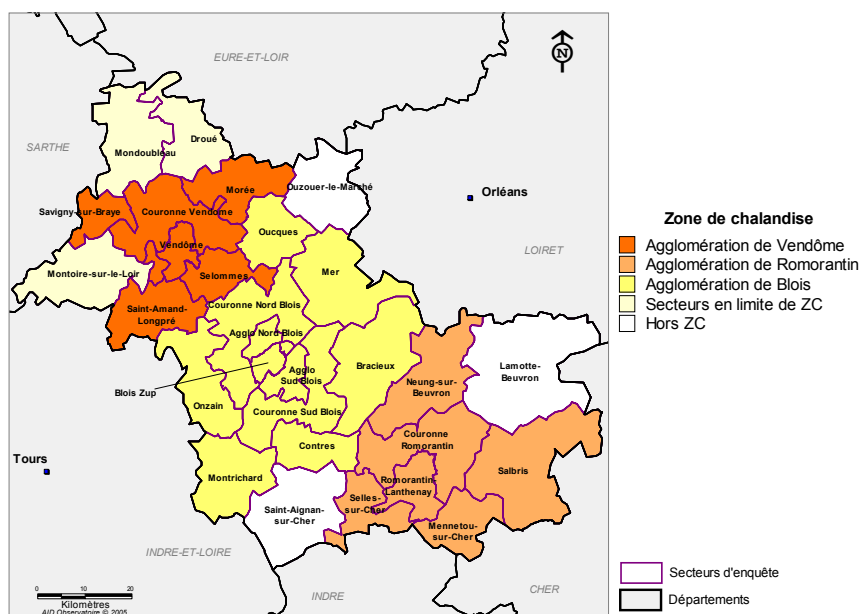
D'après source : INSEE – Base permanente des équipements (BPE) 2009

Le tissu commercial d'alimentation est étroitement dépendant de la concentration de population. Les marges du territoire apparaissent assez bien dotées, grâce à la proximité de villes bien équipées dans les départements voisins.

En revanche, l'indicateur du temps d'accès fait ressortir des zones éloignées d'un supermarché au cœur du Vendômois, en particulier au nord de Fréteval et au sud-est de Selommes.

La part de population distante de plus de 15 mn d'un équipement est faible (moins de 8 %). Cependant, la question de l'accessibilité à ces magasins se pose, tout spécialement pour les personnes privées de moyens de mobilité.

Les zones de chalandise de l'appareil commercial du Loir-et-Cher



D'après source : - Schéma de Développement Commercial du Loir et Cher – Diagnostic - Avril 2005 - Comité de pilotage ODEC

Le pôle commercial de Vendôme exerce une large attraction sur son territoire, grâce à une offre diversifiée. Une analyse réalisée en 2005 dans le cadre des travaux de l'ODEC (Observatoire département de l'équipement commercial), pilotée par la CCI, la CMA et la Préfecture, montrait que sa zone de chalandise couvrait les territoires de Savigny, Saint-Amand et Morée.

Plus récemment, l'étude préalable à l'Orac du Pays Vendômois menée par la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers et de l'artisanat (2010) a permis d'aller un peu plus loin dans les habitudes de consommation des habitants.

Tous produits confondus, 77 % de la consommation s'effectuent sur le Pays, 87 % pour l'alimentaire. Les pôles secondaires jouent pleinement leur rôle en ce domaine.

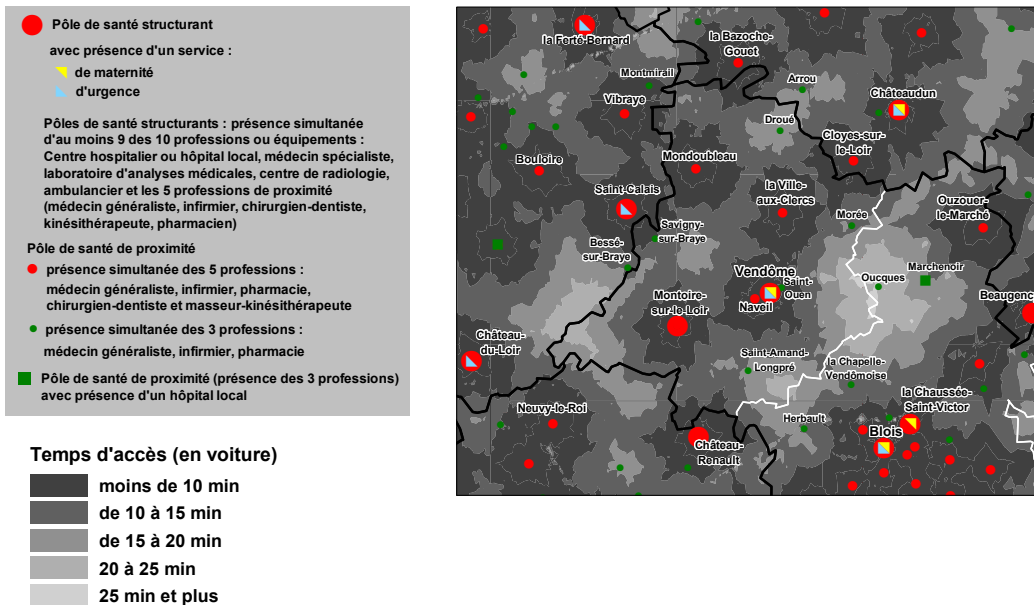
L'évasion, limitée, se fait surtout en direction de Blois.

Marginalement, pour certaines communes ou certaines familles de produits, on constate aussi une attraction de pôles extérieurs au Loir-et-Cher : Bessé-sur-Braye, Cloyes, Châteaudun, La Ferté-Bernard (qui cumule une offre de qualité aux abords de l'échangeur autoroutier), Tours (mais très peu finalement : moins de 6 % des achats non alimentaires).

Environ 2 % des achats, toutes catégories confondues, se font dans la Sarthe ; moins de 2 % à Châteaudun.

A noter que pour les produits d'équipement de la personne, la principale source d'évasion est la vente par correspondance (ou à distance) 11,5 % en moyenne, plus de 20 % pour Montoire et Mondoubleau.

Les pôles de santé



D'après source : INSEE – BPE 2009 – Conseil de l'Ordre des médecins - ARS

L'accès aux soins constitue un facteur de plus en plus important d'attractivité des territoires.

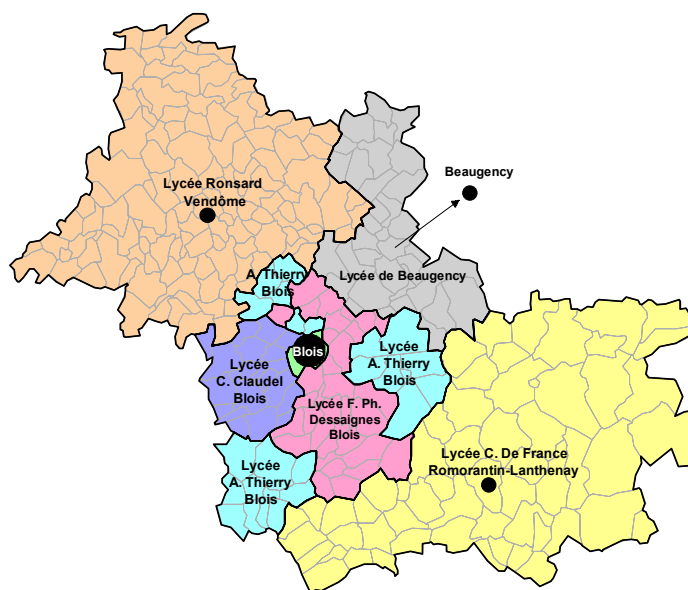
Le Vendômois peut compter sur la présence d'un pôle structurant avec hôpital, clinique, maternité, urgences et médecins spécialistes.

Montoire apparaît également comme un pôle important, disposant de la présence simultanée de 9 des 10 professions ou équipements référencés par l'Insee.

Toutefois, c'est davantage le maillage du territoire en pôles relais qu'il convient d'examiner. Globalement, ils apparaissent assez bien répartis dans le périmètre et dans les environs. On voit cependant ressortir des zones où l'offre est plus limitée : ouest Montoirien, Beauce.

Plusieurs médecins généralistes se sont installés sur le territoire dans la période récente, principalement à Vendôme. La vigilance reste cependant de mise car de nombreux professionnels de santé vont partir en retraite dans les années qui viennent. La création de maisons de santé pluridisciplinaires devrait faciliter le maintien et le renouvellement des praticiens.

Districts de recrutement des lycées publics d'enseignement général

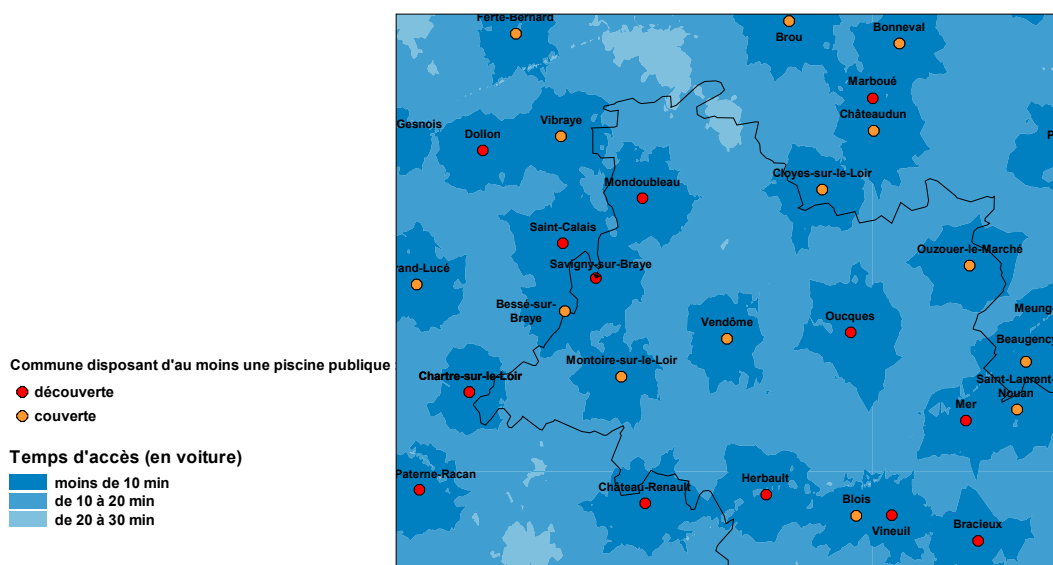


D'après source : Inspection académique de Loir-et-Cher - 2011

Le lycée Ronsard de Vendôme draine l'ensemble des lycéens de l'arrondissement, voire même au-delà.

Ce n'est pas le cas partout car le Lycée de Beaugency voit son aire de recrutement s'étendre sur partie du département.

Temps d'accès aux piscines publiques



D'après source : MJSVA – RES janvier 2011

La présence d'une piscine est caractéristique d'un bon niveau d'équipement sportif. Elle rayonne souvent sur un vaste territoire. La quasi-totalité de la population se trouve à moins de 20 mn d'une piscine, l'offre vendômoise étant complétée par plusieurs équipements à proximité.

Niveau global d'équipements

Pôle disposant d'équipements ...

- ... de la gamme intermédiaire
- ... de la gamme supérieure (moins de 20 types d'équipements différents)
- ... de la gamme supérieure (20 types d'équipements différents ou plus)

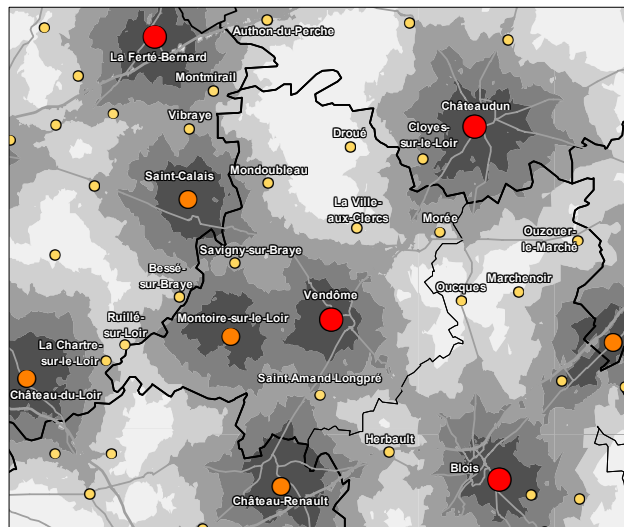
Temps d'accès (en voiture)

- moins de 10 min
- de 10 à 15 min
- de 15 à 20 min
- de 20 à 25 min
- plus de 25 min

L'Insee définit 4 grandes familles d'équipements (services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social) classés selon trois gammes de niveau de service (proximité, intermédiaire et supérieure)

Pôle disposant d'équipements de la gamme supérieure : au moins un équipement ou un service de la gamme supérieure dans 3 des 4 grandes familles (ex : lycée, hypermarché, établissement et services d'aide par le travail - ESAT, siège des services de soins à domicile, médecin spécialiste, agence de travail temporaire)

Pôle disposant d'équipements de la gamme intermédiaire : au moins un équipement ou un service de la gamme intermédiaire dans 3 des 4 grandes familles (ex : collège, accueil de la petite enfance, supermarché, laboratoire d'analyses médicales, école de conduite).



D'après source : INSEE – Base permanente des équipements (BPE) 2009

Le nombre d'équipements mis à la disposition de la population est évidemment lié à la densité de celle-ci. Beaucoup de communes du Vendômois sont de petite taille et comptent en conséquence moins de 5 types d'équipements dans la base de l'Insee.

Les pôles de la gamme intermédiaire, du territoire ou à proximité, apparaissent relativement bien répartis.

En revanche, les pôles de la gamme supérieure, Vendôme et Montoire-sur-le-Loir dans le périmètre, Château-Renault, Châteaudun et Saint-Calais aux environs, laissent une vaste zone blanche dans le Perche.

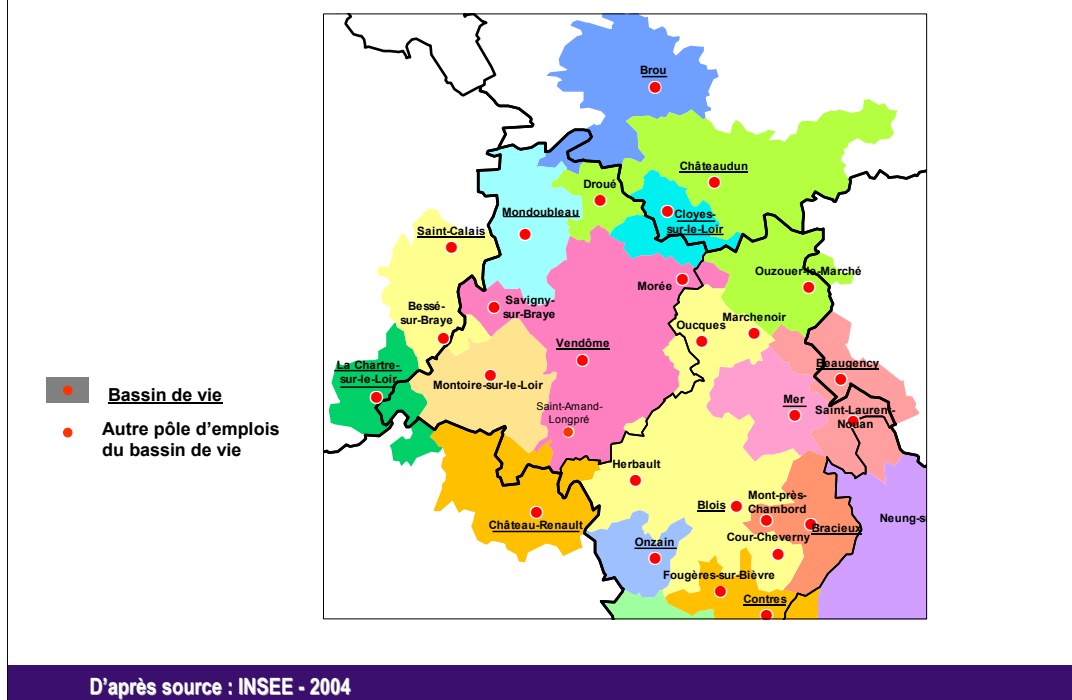
Que ce soit dans le domaine de la santé, des équipements scolaires, de loisirs, etc. une carence de l'offre est aujourd'hui à l'origine de mouvements de population. Des habitants (personnes âgées, familles avec jeunes enfants) cherchent à se rapprocher des centres où l'offre est plus dense et plus diversifiée.



Les bassins de vie



Les bassins de vie de l'arrondissement de Vendôme



Les bassins de vie qui sont représentés ici ont été définis par l'Insee en 2004, sur la base d'informations datant de cette époque mais aussi sur les constats démographiques issus de données du recensement de population de 1999. L'actualisation des périmètres de ces bassins de vie est annoncée par l'Insee au second semestre 2012.

On retrouve dans les tracés l'essentiel des observations que nous venons de balayer.

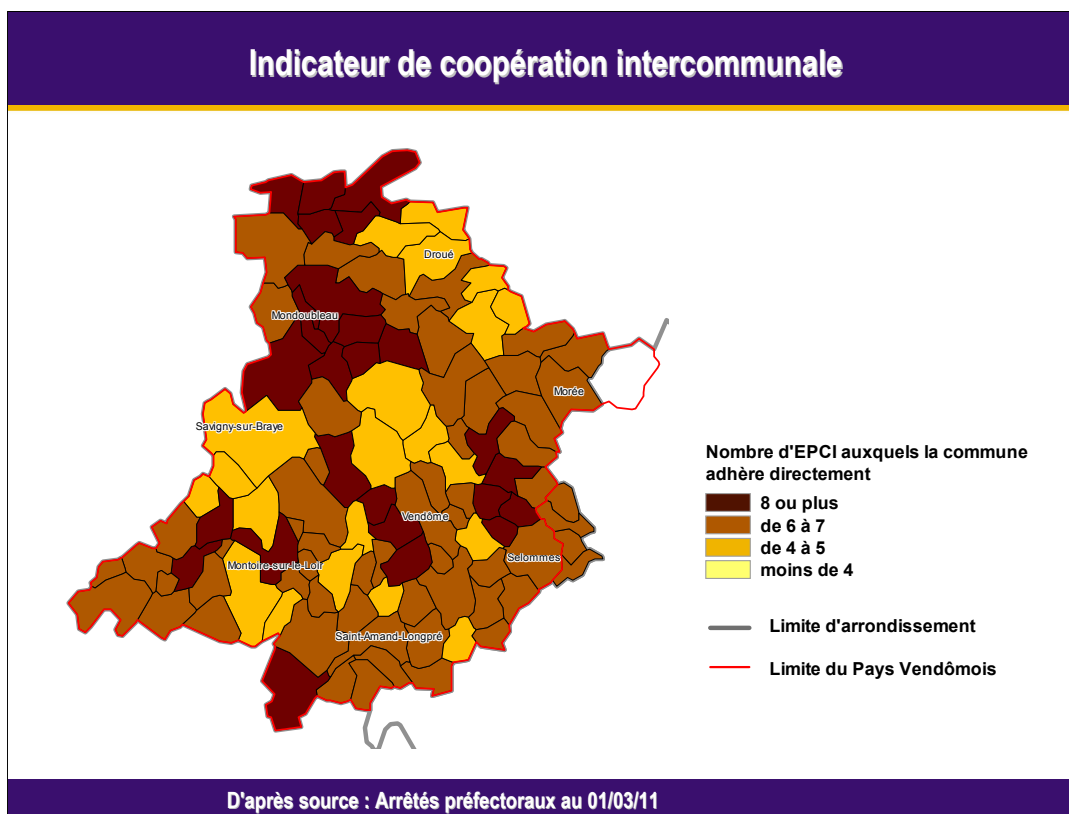
On peut imaginer que les limites du bassin de vie de Vendôme pourraient s'élargir pour tenir compte de l'extension de son aire d'influence économique.

Il ne serait pas étonnant non plus que se contracte quelque peu le bassin de vie de Châteaudun qui a, comme on l'a vu, subi de grandes pertes d'emploi..



La coopération intercommunale





Globalement l'activité intercommunale est assez soutenue en Vendômois :

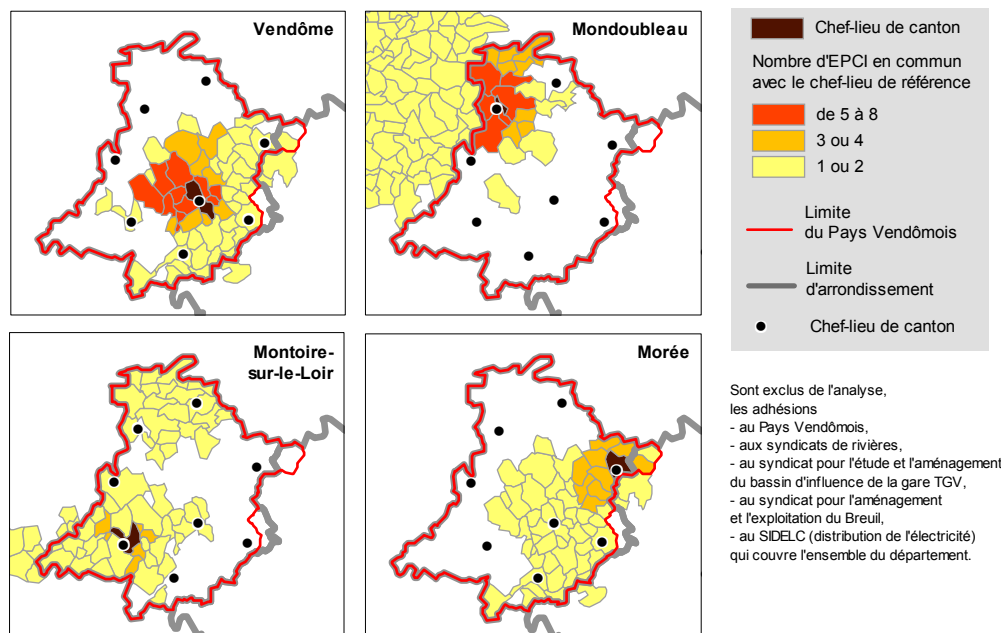
Les communes adhèrent en moyenne à près de 7 EPCI différents (y compris communautés de communes, Pays...), contre en moyenne 5,6 dans l'arrondissement de Blois et 6 dans celui de Romorantin-Lanthenay.

Un quart des communes compte 8 adhésions ou plus (jusqu'à 11 pour Villiers), moins de 5 % des communes des deux autres arrondissements.

Les communautés de communes y sont plus anciennes (17 ans pour les premières constituées, 13 ans en moyenne contre 9 sur le reste du département).

Une partie des compétences déléguées aux SIVU ont été progressivement transférées aux communautés de communes générant la dissolution de SIVU ou la substitution de la communauté au lieu et place des communes concernées (les SIVU se transforment alors en syndicats mixtes). Le CIF y est d'ailleurs souvent plus élevé.

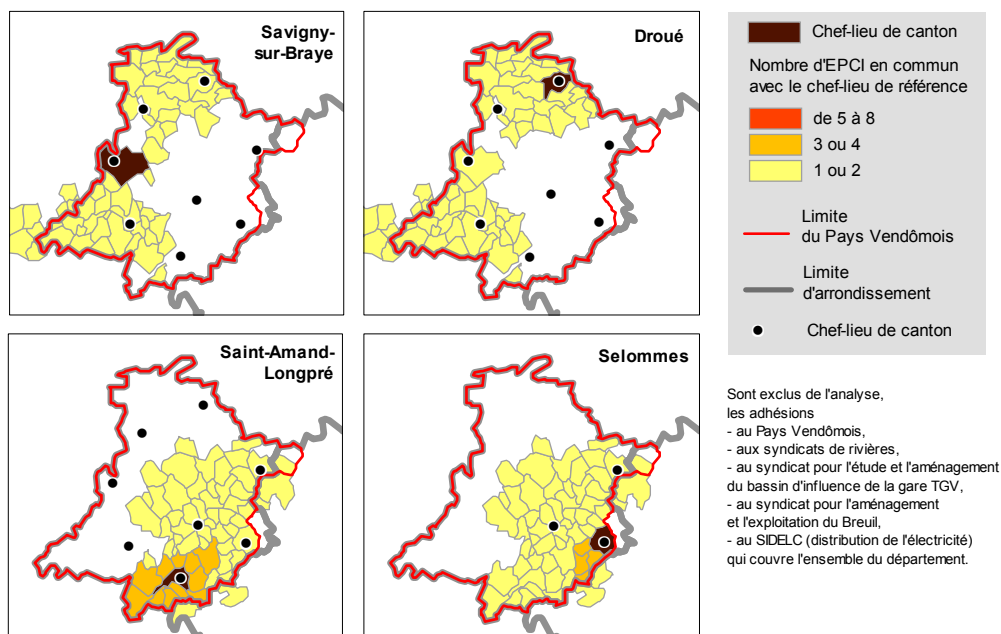
Aires de coopération intercommunale avec les chefs-lieux de canton Arrondissement de Vendôme



D'après source : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher – mars 2011

Dans l'ensemble, les structures intercommunales restent souvent circonscrites à un territoire particulier comme c'est le cas par exemple dans le canton de Montoire, dans le périmètre des Collines du Perche ou encore celui du Haut-Vendômois où l'intercommunalité paraît assez forte. Finalement, peu de coopérations se sont construites avec les territoires voisins à l'exception de syndicats spécifiques par nature plus étendus (Pays, syndicats de rivière, déchets ménagers).

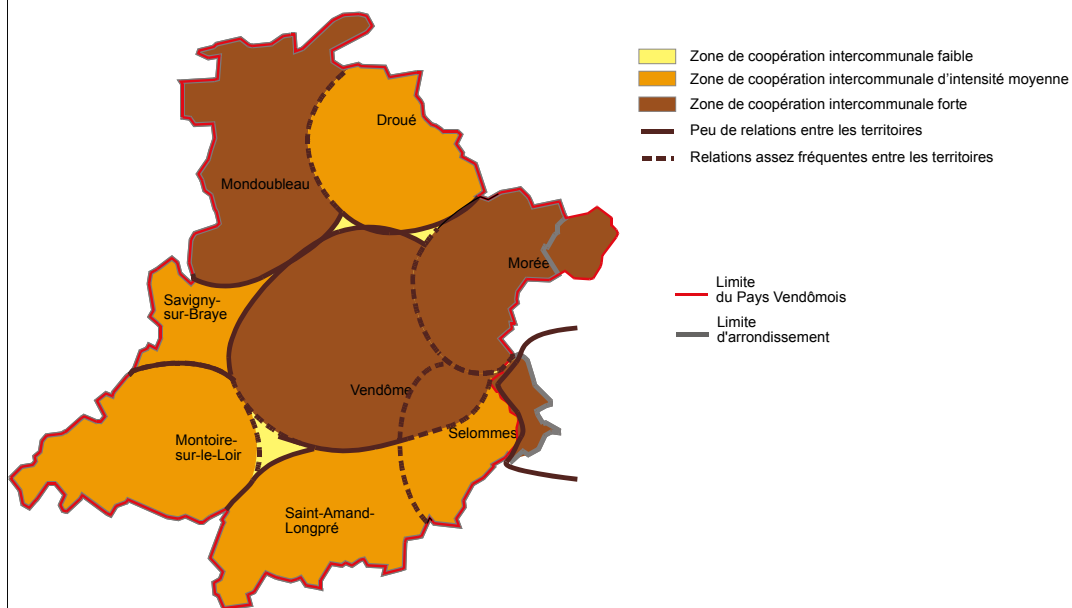
Aires de coopération intercommunale avec les chefs-lieux de canton Arrondissement de Vendôme



D'après source : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - mars 2011

Dans certains territoires, l'intercommunalité associée aux chefs-lieux de canton s'avère assez peu intense, à l'exemple de Savigny-sur-Braye, Droué, Saint-Amand et Selommes.

Schématisation de l'intensité de la coopération intercommunale et des relations entre territoires - Arrondissement de Vendôme

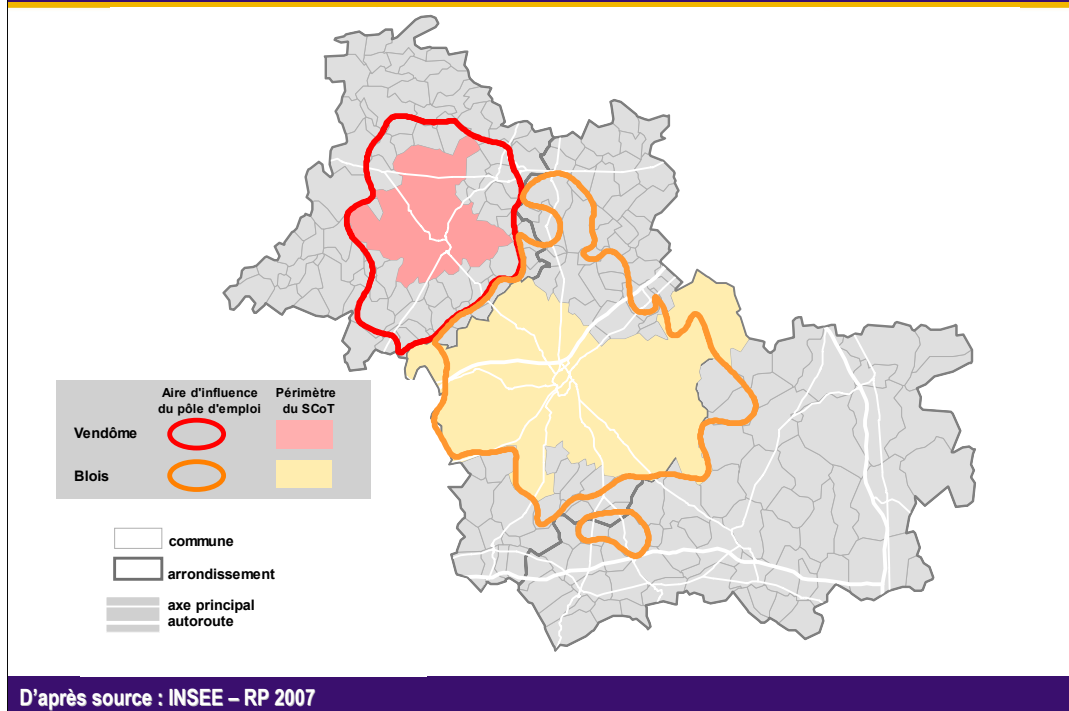


D'après source : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - mars 2011

La carte de synthèse tient compte des adhésions directes des communes aux EPCI. Elle intègre également les compétences prises par les communautés de communes dans les domaines gérés traditionnellement par les SIVU (scolaire, sportif, touristique par exemple).

On retrouve les territoires où la coopération intercommunale paraît forte (en foncé sur le schéma). Les coopérations ouvertes aux territoires voisins sont symbolisées par un trait en pointillé. Lorsque ce n'est pas le cas, le trait est continu.

Les SCOT et les aires d'influence des pôles d'emplois de Blois et Vendôme



Parmi les exercices menés à l'échelle des intercommunalités, celui des SCOT est particulièrement important, du fait notamment de leur caractère stratégique.

La superposition des aires d'influence des pôles d'emplois est particulièrement intéressante.

26 % de la population comprise dans l'aire d'influence du pôle de Vendôme (zone correspondant aux communes dont au moins 10 % des actifs travaillent dans le pôle) sont situés hors du territoire du SCOT (10 % dans le cas de Blois).

10 % de la population comprise dans le cœur de la zone d'influence du pôle de Vendôme (zone correspondant aux communes dont au moins 40 % des actifs travaillent dans le pôle) sont situés hors du territoire du SCOT (5 % dans le cas de Blois).



La présentation est consultable et téléchargeable sur www.pilote41.fr

- 1 Se connecter avec l'identifiant "31mars" et le mot de passe "31mars"

Identifiant Mot de passe

- 2 Cliquer sur "Page d'accueil"

Espace membre - Bienvenue Conférence du 31 mars 2011
Accès aux outils : Sélectionnez un outil

- 3 Télécharger

Eléments de connaissance sur les territoires du Vendômois
[Télécharger la présentation](#)



A partir du 1^{er} avril